



1^{RE} ANNEE
N^o 4 ET 5
OCT-NOV
1919

EDITION
TEHNIE REVUE · MENSUELLE
LIBRAIRIE LAMERTIN BRUXELLES

NUMERO SPÉCIAL
CONSACRÉ À

L'EXPOSITION DE LA
RECONSTRUCTION

PRIX : 2 FRANCS

REVUE MENSUELLE BELGE
LA CITÉ
URBANISME ■ ARCHITECTURE ■ ART PUBLIC
RECONSTRUCTION
DES RÉGIONS DÉVASTÉES

Rédacteurs : MM. Fern. Bodson, architecte (Bruxelles); André de Ridder Publiciste (Anvers); Huib. Hoste, architecte (Bruges); Raymond Moenaert, architecte (Bruxelles); L. van der Swaelmen, architecte-paysagiste (Bruxelles). MM. Tu-Mer, homme de lettres (Bruxelles); Raph. Verwilghen, Ingénieur Urbaniste (Bruxelles), Secrétaire de la Rédaction.

Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de leurs articles. — Il sera rendu compte dans « la Cité » de tout ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à la Revue.

Pour la rédaction, l'administration et les demandes d'abonnement, s'adresser au Siège de la Revue : 10, Place Loix, St-Gilles-Bruxelles.

Pour la vente au numéro, s'adresser exclusivement aux libraires. Dépôt principal : Librairie Lamertin, 58-62, Coudenberg, Bruxelles.

ABONNEMENT : 10 fr.; Etranger, 12 francs; le numéro, Un franc.

Loué par



FOULON & CIE

◎ VISÉ ◎

MAISONS DÉMONTABLES

REVUE MENSUELLE BELGE

LA CITÉ

URBANISME ■ ARCHITECTURE ■ ART PUBLIC

RECONSTRUCTION
DES RÉGIONS DÉVASTÉES

1^{re} ANNÉE

Ce numéro renferme 6 planches hors texte

NUMÉROS 4-5

L'Union des Villes et l'Exposition de la Reconstruction

L'Exposition de la Reconstruction qui s'est tenue à Bruxelles du 19 septembre au 1^{er} novembre et qui est actuellement ouverte à Anvers, aura exercé une influence considérable sur l'œuvre de reconstruction en Belgique. Elle aura démontré la vitalité de cette science et de cet art nouveau qu'on a appelé l'Urbanisme et dont les enseignements sont indispensables à une renaissance glorieuse de nos villes et villages détruits. « La Cité » se devait de consacrer à cette belle manifestation un numéro spécial.

Nous avons demandé à M. le sénateur Vinck de bien vouloir le préfacer en nous disant quelques mots et de l'Union des Villes et de cette Exposition, dont il est l'initiateur. Il nous a répondu par la lettre que l'on va lire :

Bruxelles, 10 décembre.

Monsieur le Rédacteur,

L'Union des Villes et Communes belges, constituée à Gand, en 1913, est fondée, comme le disent ses Statuts, pour fournir à ses membres toutes les informations qui peuvent leur être utiles pour l'administration de leur commune. Elle s'interdit toute immixtion dans le domaine de la politique des partis.

Si, depuis la guerre, nous avons été forcément entraînés à nous occuper spécialement des questions de **Reconstruction**, le domaine de notre Documentation doit être beaucoup plus vaste, il doit comprendre tous les chapitres de l'activité communale.

Ce travail qui allait commencer lorsque la guerre éclata, se trouve repris

depuis quelques mois et je puis affirmer que dès le début de 1920, notre service d'information pourra fonctionner. Bien plus, dans quelques semaines paraîtra notre première brochure documentaire. Elle traitera d'un des chapitres du domaine de l'hygiène, celui du « nettoyage de la voie publique » et de tout ce qui s'y rattache.

Nous publierons successivement toute une série de brochures dont l'ensemble formera une Encyclopédie. Comme ces brochures ne pourront épuiser la matière et, qu'au lendemain de leur publication, de nouvelles informations devront s'y ajouter, nous publierons périodiquement des feuilles documentaires, qui, chez chacun de nos adhérents, se classeront aux rubriques de notre table encyclopédique.

Le travail est considérable, mais les adhésions déjà reçues et les encouragements qui nous sont donnés, permettent d'affirmer que l'œuvre sera menée à bonne fin.

Nous avons aussi à poursuivre une œuvre générale d'éducation civique. C'est la principale raison d'être de notre Exposition. Celle-ci après avoir eu un réel succès à Bruxelles, reçoit actuellement à Anvers un nombre de visiteurs tout à fait inattendu, et ira ensuite partiellement à Mons, totalement à Liège, partiellement sans doute à Bruges et dans d'autres centres de Belgique.

L'Exposition est un mode puissant d'éducation dont, en Amérique notamment, on s'est utilement servi pour développer l'esprit civique des populations.

C'est assez vous dire que ce mode nous l'emploierons par la suite pour expliquer d'autres problèmes que celui de la Reconstruction et faire ainsi l'éducation de nos concitoyens et de nos administrateurs. Nous pensons pouvoir ainsi contribuer à assurer à notre pays la renaissance qu'il mérite et à préparer une démocratie consciente.

Les efforts faits par votre publication « La Cité » y contribueront aussi, puisqu'ils éclairent les nouvelles solutions.

Quelque soit la structure de la Démocratie de demain, nous pouvons affirmer que rien ne serait plus dangereux que l'ignorance, l'incompétence et le manque d'esprit civique.

L'Union des Villes et ses divers services et collaborations s'efforcent, dans la modeste sphère de leur activité, de former des « citoyens », c'est-à-dire des hommes capables de discerner et défendre les vrais intérêts de la « Cité », et décidés à exiger que les intérêts privés leurs soient subordonnés.

Croyez, Monsieur le Rédacteur, à mes meilleurs sentiments.

E. VINCK.

La Section Belge

QUELQUES PRELIMINAIRES

Je ne sais si tous les spécialistes, architectes, artistes, ingénieurs comprennent toute l'importance de la leçon que les sections étrangères sont venues nous donner!

Je crains bien que l'on n'ait vu dans les envois français, anglais et surtout hollandais, que quelques images de plus, exposées pour corser la belle manifestation d'urbanisme, que fut dans son ensemble cette exposition, cependant que certains visiteurs persistèrent à s'offusquer du trop grand développement réservé à nos voisins du Nord! Il y eut même quelques accès de super-nationalisme!

Elle avait cependant fière tenue cette section des villes de Hollande, et j'espère que beaucoup de nos édiles auront daigné venir prendre au Palais d'Egmont la formidable leçon de civisme qui s'en dégageait!

Les administrateurs de nos villes sinistrées ou de celles plus heureuses, qui n'ont à songer qu'à leur développement, sont-ils venus en grand nombre se rendre compte des méthodes d'urbanisation mises en pratique chez nos voisins, et se convaincre de la nécessité urgente qu'il y a d'aborder enfin chez nous aussi les problèmes du Town-planning avec la méthode requise?

Hélas! je ne le crois pas. L'opinion publique chez nous, ne s'émeut guère; la visite royale et le petit brouhaha qu'elle suscita n'eut guère de lendemain; même la presse montra en cette circonstance combien elle est inférieure à sa mission éducatrice! Aucun quotidien de langue française ne consacra des études aux documents exposés — probablement manquent-ils des compétences nécessaires. Seuls, les journaux flamands publièrent des relations très documentées et hautement judicieuses. Serait-ce donc parce que la Flandre est ravagée et que ses habitants doivent être initiés aux problèmes de l'urbanisation et aux solutions complexes qu'ils comportent? C'est possible et se serait fort sensé.

Mais nos quotidiens de langue française ont-ils jugé que l'opinion était faite en Wallonie, sur les problèmes ardus de la reconstruction de Visé, de Herve, de Dinant! que tout a été dit et que personne n'a plus rien à apprendre? Eh quoi! L'angoissant problème de la reconstruction et du relèvement de la West-Flandre n'intéresserait pas les Bruxellois et la région Wallonne du pays!

Le « *Standaard* », lui, en une série d'articles excellents, a intéressé ses lecteurs flamands aux solutions proposées pour la réédification de Dinant, de Visé, qui sont villes Wallonnes, et des autres cités du pays!

On ne s'imagine bien cette nonchalance du grand public et des représentants de son opinion, en face des grands problèmes de la rénovation des contrées ravagées, qu'en songeant à l'état d'esprit dans lequel se trouvent les

artistes et les professionnels. Chez eux, aussi, règne une incomparable paresse d'esprit, et certes, l'effort à faire pour se hausser au niveau des circonstances encore tragiques dans lesquelles les régions dévastées se trouvent, ne s'est pas encore produit!

Tous ou quasi tous, enlisés qu'ils sont dans les formules archéologiques, ne voient rien au-delà. Le problème pour beaucoup se rapetisse singulièrement.

Ce sont les Halles d'Ypres qu'ils rêvent de reconstruire et ils y consacreraient leurs forces, incapables qu'ils sont de se hisser en esprit dans la tour écroulée et d'apercevoir par de-là les ruines, la terre de Flandre meurtrie et qui ne demande peut-être plus, ni les Halles, ni même la ville d'Ypres, comme centre de cristallisation de ses énergies bientôt rénovées.

C'est Visé, c'est Dinant, pour lesquels on discute « le style des façades » à réédifier — alors que les grands problèmes que la construction d'une voie ferrée internationale, ou bien la circulation des trams vicinaux avec toutes leurs conséquences techniques ne sont même pas discutés publiquement.

Il n'y a pas d'illusion à se faire. Peu de nos architectes, de nos artistes, comprennent l'ampleur de la science de l'Urbanisme et comment se réalisera le développement harmonique de nos cités. Presque tous ceux qui établissent des projets de villes, en sont encore à l'A. B. C. de leur éducation urbanistique; ils ne voient encore que le côté archéologique des choses; conception des aspects de la cité pour lesquels on prendrait modèle sur des quartiers anciens ou dont on voudrait la construction suivant les canons des « styles » nationaux ou nationalisés; ceci devant impliquer un minimum d'aléas. Car il ne faut rien oser. C'est non seulement la consigne et la mode, bien pis, c'est de mentalité courante. « Reconstruire en « Béauté », pour employer une expression vide de sens, c'est paraît-il, pour cette grave phalange qu'est la Commission Royale des Monuments, prôner la construction du bloc d'immeubles au fond de la rue de la Station, à Louvain, en ce mauvais échafaudage « Renaissance », dont feu Jeanlet nous gratifia, et dont il nous menace encore!

Les artistes, les sensitifs, sont d'accord « ce sera hideux » — mais parce que le Bloc ne sera pas d'Architecture moderne, personne ne sera compromis et nos dirigeants n'ont rien à redire... ni à craindre, et l'opinion publique ne s'émeut pas —. Que les artistes laissent faire, et sous prétexte d'archéologie, Louvain comptera une horreur de plus.

Mais les architectes commencent seulement à s'occuper des villes. Ceux qui jusqu'en ces dernières heures, déterminèrent généralement avec une rare inconscience l'aspect de nos cités — nos géomètres, nos agents voyers — voient la question sous un autre angle.

Le « Town-planning » pour eux, c'est « l'alignement »

Examinez le plan d'une vieille rue — dont les maisons saillent ou rentrent sur un alignement ancien et bon enfant — soumis à un arrêté royal « d'alignement ». Voyez comment l'on se propose, en rabattant toutes les saillies, et en comblant les vides, en mettant le tout en « ordre », d'arriver à l'insipide, par le nivelingement des personnalités. Car, o géomètre, les vieilles

maisons et les façades ont leur personnalité que la science de l'urbanisme entend bien respecter! Mais on laisse faire; bien mieux, on approuve. Et l'on voit la grave phalange, la Commission Royale des Monuments, approuver la mise en « alignement » des vieilles rues de Dinant ou d'Aerschot!

Or, il se trouve que si d'aventure on compare au charme de la rue ancienne les aspects d'une rue nouvelle, réalisée sur un alignement nouveau et bordée de maisons nouvelles, édifiées par les géomètres, aidés par les archéologues — un archéologue n'est jamais un artiste : l'artiste répond au sens de la vie —, on reste convaincu de ce que tous ces archéologues et ces géomètres sont nuisibles, ignares et sans âme. Ils tentent de figer la vie de la rue et de la mécaniser.

Or dans beaucoup de commissions siègent des archéologues, des géomètres, des agents voyers, et les plans de leurs villes seront ce qu'ils pourront être...

Certes, il est chez nous des artistes aux idées générales qui se sont nourris aux sources de la science naissante de l'Urbanisme et qui sont capables de communier avec l'âme d'une ville au point d'en concevoir l'extension ou l'aménagement en artistes, en savants, en urbanistes — car la science de l'Urbanisme veut des artistes, des savants, des hommes aux idées générales et qui aiment la vie. La vie qui transforme tout et renouvelle tout.

Elle les veut traditionnalistes; au service d'une tradition constante d'évolution et de progrès.

La formule « Ville » dont nous venons seulement de prendre conscience, formule fort complexe, toujours revisitée, toujours adaptée, se resserrant dans remparts, aux heures d'invasion, se répandant dans la plaine aux heures de quiétude, ne peut être maniée par des empiriques. Les foules prennent conscience d'elles-mêmes, et elles confient désormais aux Urbanistes le soin écrasant de veiller sur le berceau de leur enfance, de créer le cadre de leur évolution, de répondre aux nécessités de leur vie toujours renouvelée!

Elles demandent davantage. Les foules qui s'organisent veulent savoir où édifier leurs villes futures — car, s'il en est qu'il faut laisser mourir, il en est d'autres qui naîtront; elles sollicitent des prêtres de la science nouvelle, la construction et l'organisation judicieuse des villes nécessaires. Entités économiques des régions en voie d'épanouissement.

Les sections étrangères, Hollande en tête, sont venues nous montrer des villes qui ont conscience d'elles-mêmes, et où les urbanistes sont sollicités d'émettre leurs avis.

Il fallait que cet exemple fut donné chez nous. Il ne sera pas perdu! Si les archéologues, les froids géomètres, les bonzes des commissions n'ont rien vu, rien compris, rien appris; par contre, les jeunes furent conquis; d'emblée ils compriront.

Ayons confiance, malgré d'évidentes erreurs, des fautes grossières mêmes, les plans de nos villes renaissantes s'améliorent. Il y a progrès.

Bientôt même la curiosité des édilités et des bâtisseurs de villes s'éveillera

complètement. Ce sera l'heure de l'Urbanisme qui seul peut assurer dans l'avenir l'organisation et l'épanouissement intégrales des villes et des Régions.

LES VILLES MORTES

YPRES. — Que s'y passe-t-il? L'exposition est muette. Aucun document, aucun plan, aucune étude, seules des photographies nous montrent quelques aspects des splendeurs qui ne sont plus et les ruines incomparables.

Va-t-on reconstruire? Va-t-on suivre les idées du Bourgmestre qui veut tout réédifier intégralement! — ou bien va-t-on, plus sagement, plus religieusement laisser dans la mère Flandre, Ypres plaie béante, Ypres nécropole, Cité des cent mille morts...

Ypres, économiquement peut disparaître. Elle n'était d'aucun rendement et les activités de la West-Flandre se cristallisaient désormais autour de Courtrai et de Roulers. Ypres était la ville dont le tiers de la population était secourue par le Bureau de Bienfaisance. C'était une ville de désagrégation.

Le Gouvernement Belge a donné les remparts aux anglais, demain d'autres nations y auront leur enclave et Ypres deviendra définitivement ce qu'elle fût pendant quatre années de guerre, un tombeau, un lieu sacré.

Quelques maisons indispensables et judicieusement parquées devraient seules être tolérées, loin des grandes ruines.

DIXMUDE, dont on nous montrait le plan et quelques aspects caractéristiques; bien que nivelé, anéanti, renaîtra. Et bientôt. Véritable centre du « Veurne Ambacht », il y a là un nœud de voies de communication et prétexte pour une ville vivante. Le chemin de fer, le canal, l'Yser, et bientôt le nouveau canal vers Roulers et vers Nieuport, draîneront vers Dixmude reconstruit les produits de toute la contrée agricole environnante.

Aucun plan d'urbanisation n'existe encore, qui indiquerait une solution harmonisant tous ces facteurs; d'excellentes idées sont mises en avant quant au tracé du nouveau canal au nord de la ville, et au détournement du chemin de fer, notamment, mais il est grand temps que l'on s'occupe de Dixmude, une future grande ville de la West-Flandre.

Je me résume : Il faut commencer par le « Planning » général de la région. Il faut déplacer le chemin de fer, creuser le canal et, pour ces travaux, créer, comme le firent les anglais, auprès des fabriques de munitions, des quartiers ouvriers, des petites cités à la périphérie de la ville à renover. La vie reviendra rapidement par le labeur aux travaux publics, d'abord, aux travaux particuliers ensuite et alors les anciens bourgeois re prendront confiance et reviendront. Songer à leur retour actuel est utopique.

Nieuport. — Les très belles photographies aériennes montrent cette région qui fut la clef de la résistance; les écluses! et non loin, ce qui reste de la ville.

Reconstruira-t-on? Nous ne le pensons pas. Certes, un plan vient d'être élaboré — que peu de personnes ont vu — mais la question est-elle là? Cette petite ville ne s'étiole-t-elle pas tout simplement? On doit se le demander. Elle qui avait perdu le contact de la mer et ne vivait que de force acquise. Nieuport-Bain, n'était-ce pas la seule partie vivante de Nieuport? Dès lors, pourquoi éparpiller les efforts et pourquoi systématiquement ne pas réagglomérer toutes les énergies de la région à Nieuport plage?

Nieuport-ville, ses écluses seront le lieu de pèlerinage. Il y a là des cimetières, des ruines que je respecterais.

LES VILLES MARTYRES

TERMONDE, exposait un plan assez confus.

Aux trois quarts détruite, cette ville veut encore sacrifier quelques parcelles bâties afin de se métamorphoser complètement. Elle va percer ses remparts et bientôt, enjambant les fossés pleins d'eau, elle va doubler la surface — Termonde deviendra une forte cité industrielle.

Que vaut le plan exposé? Est-il permis de le critiquer? Rappelons que la Dendre traverse la ville, mais qu'elle ne suffit plus aux besoins croissants de la navigation. Que faire? Détourner tout le trafic vers le Sud, en faisant contourner la ville et les remparts par une dérivation largement conçue, ayant en bordure de vastes terrains industriels, ou bien aménager une dérivation vers le Nord, plus courte que l'autre, et au travers d'un quartier d'usines déjà existant?

Problème angoissant pour les habitants qui ne songeaient pas sans frémir à un trafic de batellerie dont le bénéfice — oh un tout petit bénéfice, celui qui résulte du petit commerce des cabarets par exemple — leur aurait été supprimé?

Le plan montre comment le département des Travaux Publics a tout concilié. La Dendre élargie: les chalands continuant à traverser la ville, dans une rivière moins sinuuse. M. le Chevalier et Sénateur Schellekens a raison : Il faut la Dendre en ville — aussi bien personne n'a-t-il émis l'idée de la supprimer totalement, elle eut pu ne servir que de vase d'expansion en cas de crue. Mais sait-il, M. le Sénateur que les niveaux des quais vont se surélever d'un mètre et demi! Que deviendront les vieux ponts! reliera-t-on ces deux portions de la ville par des ponts tournants? On ne le dit pas! Et pendant que s'étudient les travaux de la rivière, on démolit les remparts? Les connaissez-vous? Au fait peu de personnes, allaient en 1914 s'y promener, c'était des terrains militaires. L'on n'y vit guère que M. l'architecte Stubben, venu de Cologne, à la demande de M. Helleputte, autorisé à circuler sur les fortifications dont il eut les plans...

L'architecte allemand préconisa l'ouverture de quelques portes vers la campagne avoisinante. L'idée m'en paraît conservée et même singulièrement

amplifiée. J'ai vu les travaux de déblais, — on va raser de beaux morceaux de vieux remparts et l'architecte de la ville semble vouloir niveler beaucoup de choses et passer à travers tout.

ROULERS. — Quelle métamorphose! Voilà un plan que l'on peut qualifier de grandiloquent! Que de boulevards! Est-ce bien là le caractère qui convient à la future grande ville manufacturière des Flandres! L'individualité — la personnalité de la ville ne me paraissent pas sauvegardées.

Quant au détail des artères de la ville, les auteurs se sont efforcés de corriger ce que les voies de communication avaient de défectueux. Ils percent, nivellent, approprient, non seulement sur le papier, mais en fait. Car Roulers est un exemple — c'est la ville sinistrée qui se relève le plus rapidement, offrant une leçon d'énergie qu'il faut aller contempler. Et parce qu'elle s'aide, on l'aide. C'est chez elle, sur le terrain où les auteurs du plan situèrent le « quartier ouvrier » — ce qui est une belle hérésie sociale — que l'Office des Régions Dévastées tente l'expérience d'une petite agglomération de cent cottages économiques. Judicieusement tracé, ce petit ensemble en appellera d'autres, l'élan est donné.

AERSCHOT. — Le plan que l'on exposait était le fruit du travail d'une commission. C'est peut-être ce qui le faisait manquer de caractère; c'était néanmoins un plan complet, très honorable.

Le dédoublement de la rue de la Station par une nouvelle percée Sud, qui se relie judicieusement à la rue de Louvain est une bonne chose. Le projet du boulevard du Nord me paraît moins heureux, de même que les éclaircies dans le quartier de l'Eglise. Mais qui donc a conçu et dessiné les petits parcs! Celui du Béguinage est laid, froidement... laid. Laid aussi celui de l'église et très laid, celui que l'on projette au sud de la ville! Mais ce sont là des détails d'exécution auxquels on pourra veiller. L'ensemble du plan, je l'ai dit, quoique sans grand caractère est homogène et c'est énorme!

MALINES. — Voilà un exemple bien typique de notre mentalité et qui illustre à souhait notre compréhension actuelle de l'Urbanisme.

Pour ceux qui s'occupèrent du petit problème des reconstructions à faire aux « Bailles de Fer » pour le jury du concours, comme pour les concurrents, il y avait là une question de styles. Et le style rend myope, chacun bientôt en sera convaincu.

Voyez le résultat du concours. Il y a, comme réponse, des façades de style à rendre jalouse la Grand'Place de Bruxelles — et c'est à elles que les primes sont échues! Certes, c'est fort bien dessiné, mais c'est tout. Le mérite s'arrête là. Le jury n'a pas vu l'ensemble qui est inharmonique et qui, réalisé, suerait le parvenu... C'est du style pour « Barons Zeep ».

Ah! Messieurs du jury — à pieds nus dans les cendres, puis-je avouer que ce que le « Verwaltungschef, Dr. Rehorst » combina en 1915 pour la rue

des Béguines et la Rue Nouvelle vers la Dyle, pour le débouché retréci des petites rues, Blauw Hond Straatje, etc., constituait bien là de l'Urbanisme, et du meilleur et que ce Boche vous dépassait? Ce barbare plantait d'arbres une petite place près de l'Hôtel de ville, prévoyait un petit monument, ensemble harmonique et délicieux, que vous avez difficile d'équivaloir par la construction de la Halle, fruit de relations inavouables d'un marchand de parapluies et d'une matrone gothique.

Croyez-moi, on peut regarder les conceptions du boche; elles sont judicieuses.

LOUVAIN. — Alors que les architectes belges croyaient que tout avait été dit, tout dessiné, tout étudié, voici que le Haut-Commissaire, n'estime pas la cause entendue, et qu'il parle d'un concours! Quelqu'il soit, quelle que puisse en être l'organisation, d'avance bravo! L'exposition a irréfutablement démontré qu'il n'y a pas encore de solution convenable et partant complète proposée au problème de Louvain. Il faut étudier encore; les échos des incendies et des massacres ont ébranlé la conscience universelle, et c'est sous les yeux attentifs du monde entier que nous allons reconstruire la Ville universitaire.

Aussi bien, tout le déballage d'idées n'aura pas été inutile. On voit dans les documents exposés, un lent processus s'établir. Ce n'est d'abord que l'étude du cadre immédiat de l'Eglise. L'idée saine prévaut du reste immédiatement et tous les artistes s'accordent sur un point. Il faut encadrer le Temple! mais comment?

Les uns n'y voient que la solution des immeubles formant rempart. Rempart de style évidemment! Gothique, Renaissance, que sais-je! Puis il y a phase des bouchons. Il en pleut et tous les architectes en ont à proposer. Convexe sous le crayon de certains, il est concave pour d'autres; rond, pointu, elliptique, pour conquérir enfin avec feu Janlet les faveurs de ses collègues de la Commission Royale des Monuments, à l'aide d'un style franco-flamand, bien bâtard! Je le dis froidement, c'est ignoble — et cela ne sera pas. Il est impossible que cela soit. Et c'est ce que le Haut-Commissaire a compris!

Enfin, il y a heureusement quelques projets « d'urbanistes », il y a des esprits sagaces qui ne limitent pas le problème de Louvain à une question de paravent, de bouchons ou de style. Il y a des urbanistes que la question des trams préoccupe, et qui entrevoient la perturbation que leur intrusion apporterait au cœur de la vieille cité Brabançonne!

Ils parlent aussi des Installations Maritimes de Louvain et pourquoi il faut prévoir l'extension de la ville par le principe des Faubourgs-jardins afin de loger sainement la population laborieuse. Les Urbanistes font partie de la phalange de ceux qui souhaitent une étude d'ensemble.

Concevoir le problème dans sa complexité et dans son ampleur c'est le commencement de la sagesse et de l'urbanisme.

VISE. — Nous voici devant un beau problème. La malheureuse cité

Mosanne qui a eu le triste honneur de flamber la première sous la torche prussienne, doit ressusciter plus vivante. Les boches lui ont tout pris, mais lui laissèrent un chemin de fer qui la situe au carrefour de grandes voies internationales. La question du détournement des grands express, a fait couler assez d'encre à Liège avant la guerre pour que nous puissions mesurer l'importance de la ligne que les allemands ont construite et qui tôt ou tard sera prolongée jusqu'à Anvers.

Visé dès lors situé sur la Meuse qui sera canalisée pourra recevoir les grands bâteaux et sera au croisement des lignes ferrées Liège-Maastricht et Anvers-Aix-la-Chapelle. L'avenir est pour cette cité dont il ne reste que des décombres et dont on voudrait la réédification en cette « Renaissance » que l'on qualifie de « Mosane » et qui puise son caractère principal dans l'emploi abondant de pierres calcaires aux larges assises.

A vrai dire, je ne sais ce que valent les tracés proposés pour le réseau de la voirie. La question en est fort complexe. La route de Liège vers Mouland doit-elle traverser la ville ou la contourner? Le chemin de fer vers la Hollande doit-il continuer à gâter le terrain en bordure du fleuve, ou bien comme le proposait certains architectes Liégeois, doit-il passer en tunnel sous la ville et voir toute sa gare de formation et de marchandises rejetée au delà du remblai d'accès au grand pont boche qui enjambe la vallée et le fleuve?

Voilà qui devrait faire l'objet d'un concours que l'on s'attache à éviter semble-t-il.

Quoiqu'il en soit, lorsque la voirie sera chose décidée, on se propose donc déjà d'imposer un caractère architectural aux façades des constructions bourgeois à édifier. L'exposition était symptomatique. C'est non seulement le quartier de l'Hôtel de ville que l'on propose en « Mosan », c'est toute la ville. Ne croyez cependant pas que tous les habitants soient d'accord? Mais non! même il n'y a qu'une infime minorité d'habitants qui défend le style ancien. Les Visétois n'en veulent pas : ils disent non — carrément non.

Or à côté d'un pont hardi ou l'acier et le béton s'entraident pour livrer passage aux grands express, — la Commission Royale des Monuments et des Sites, persiste à souhaiter que l'on reconstruise Visé en s'inspirant des styles antérieurs au XIX^e siècle! (Lettre de la Ville, 24 septembre 1919.)

HERVE. — L'exposition nous montre un seul projet dû à l'initiative d'un architecte privé. L'Administration n'a aucun projet, c'est l'apathie générale. Il y a pourtant dans cette petite ville un problème qui mérite qu'on s'y arrête : Le nœud de la circulation devant l'ancien Hôtel de ville, les niveaux à modifier, le paravent devant l'Eglise, et l'aménagement des abords de celle-ci. Très heureux comme solution et comme mentalité, le projet privé qui conserve le paravent, l'écran des maisons, mais le modifie, devrait être réétudié au point de vue de l'architecture — qui me paraît parfois sans relativité nécessaire avec le milieu, — mais c'est un projet qui donne la solution, la seule au

EXPOSITION DE LA RECONSTRUCTION

A BRUXELLES

PLANCHE IX



COMPARTIMENT DE LA VILLE DE LIERRE



COMPARTIMENT DE LA VILLE D'AERSCHOT

LA SECTION BELGE

EXPOSITION DE LA
RECONSTRUCTION
A BRUXELLES

PLANCHE X



LA SECTION BELGE

COMPARTIMENT DE LA VILLE DE HERVE



LA SECTION FRANÇAISE

point de vue circulatoire et esthétique. Il émane incontestablement d'un urbaniste.

NAMUR. — Le cœur de la ville est démolî et... ce n'est qu'un demi mal. Depuis longtemps il fallait une solution au problème difficile de la mise en relation du quartier de la gare, avec par delà la Sambre, le Boulevard ad Aquam et de l'autre côté Isabelle Brunnell.

La disparition de l'Hôtel de ville, du bloc qui lui faisait face et la surélévation, à titre précaire, par les boches, du pont, du misérable, du seul petit pont qui enjambait la Sambre près le Musée Archéologique, facilitent la recherche des solutions.

L'Edilité commence à voir clair. On déplacera l'Hôtel communal, une échappée sera ménagée, du cœur de la Cité, vers le promontoire verdoyant de la Citadelle et on franchira la Sambre sur trois ponts.

Ici on ne parle pas encore trop de « Style Mosan », mais on y viendra. C'est une maladie nécessaire.

DINANT. — Vais-je parler de cette malheureuse cité déjà saccagée trois fois par la soldatesque au cour des âges et qu'un destin effroyable va livrer maintenant au talent des bourgeois!

L'Urbanisme ici, a comme facteur le massacre. Les Boches n'ont pas suffi. Détruit, comblé le splendide miroir d'eau, où fleurissaient les sagittaires et les ajoncs au pied des vieux remparts, enterrées ces vieilles pierres séculaires. Rabotés, aplatis, nivélés, les redans des alignements, des vieux alignements dans les vieilles rues. Bouchées les vieilles rues vers Meuse!

Elargie la rue Rue en Rhée qui depuis le XIV^e siècle gardait un charme qui ne suffit plus à rechauffer l'âme collective de la Commission Royale des Monuments. Scindée en deux, la ville qui toujours — (voyez Blaeu (1649), voyez les Délices du Pays de Liège (1700) et tant d'autres) — montra le long du fleuve une ligne ininterrompue de toits pittoresques d'où surgissait les flèches et clochers des multiples Eglises et Chapelles!

Un trou noir désormais à la descente du pont. Tout l'échafaudage admirable et patient du au sens esthétique le plus affiné des vieilles générations Dinantaises s'écroule, sous la torche des boches — et l'incompréhension totale de l'Edilité actuelle. M. le Haut-Commissaire réétudiera-t-il le problème passionnant de Dinant?

Il est en Belgique, deux villes sœurs par le Destin et par le martyre. Louvain et Dinant. L'une voit son cas étudié et rééxaminé avec sollicitude — l'autre...

Et pendant que j'écris ces quelques notes, je songe à cette vénérable phalange qu'est la Commission Royale des Monuments, dont déjà le président dans sa lettre à l'Administration communale de Dinant, en avril 1915, écrivait : « Il conviendrait de ne pas reconstruire les maisons bordant la Meuse et cachant, le portail droit de l'Eglise. L'aspect de ce monument ainsi découvert est superbe!...

» On examinera si le terre-plein devant le portail ne devrait pas être raccordé à la Meuse à l'aide d'un escalier convenablement ornementé...

» Cette proposition du président de la Commission Royale a rallié l'unanimité des suffrages... jusqu'à ce que l'expérience ait prononcé une sentence définitive. »

Depuis lors, les Urbanistes Français, les Anglais, les Hollandais, les Scandinaves, ont passé par Dinant. Ils sont d'un avis diamétralement opposé à celui des sommités Belges. Cela ne fera-t-il pas réfléchir?

LES VILLES HEUREUSES

L'exposition montrait de nombreux autres plans étudiés pour la reconstruction de villages et de régions sinistrées. Il y en avait d'autres conçus pour l'extension des villes où les traces de la guerre furent peu apparentes. Je n'en dirai rien, la place manque.

On étudie; cela se voit, devient palpable. De plus en plus, l'initiative privée, sans avoir toujours voix au chapitre, se manifeste et dresse des plans pour la sauvegarde de la chose publique, envers et contre ceux que les édilités font exécuter et qui ne sont pas toujours judicieux! Cela fera souvent réfléchir! L'opinion a commencé à s'émouvoir. Aux architectes, aux artistes, aux ingénieurs échoit le devoir de prendre un contact étroit avec la science de l'Urbanisme, car à eux seuls incombera bientôt le soin d'assurer dans l'avenir le développement harmonieux de notre pays et de ses Centres économiques et artistiques : Nos Villes et nos Villages.

F. BODSON.

Architecte-Urbaniste

Commissaire de l'Exposition de la Reconstruction.

Les Sections étrangères d'Urbanisme comparé

Qu'il y a-t-il de comparable au point de vue urbanistique entre le cas de la Belgique et celui des autres nations?

La France, l'Angleterre, les Etats-Unis, très grandes puissances où tout se fait à une vaste échelle, sont sans commune mesure avec notre pays, Les Pays-Bas, le Danemark, la Suisse, d'un ordre de grandeur équivalent au nôtre, ont échappé aux dévastations en demeurant hors de la guerre.

D'autre part, la Reconstruction de la Belgique n'appartient-elle pas aux Belges et exclusivemnt aux Belges? — Sans doute.

Le caractère physionomique des régions et des cités dévastées n'est-il point de telle nature que pas plus que le caractère de nos compatriotes il ne puisse supporter une immixtion quelconque? — Peut-être.

Toutefois, si la part de vérité que peuvent contenir ces propositions devait être invoquée pour nous empêcher de profiter de l'expérience des autres et nous obliger à recommencer leurs erreurs ou leurs tâtonnements, il y aurait lieu d'en demander compte, devant le pays et à la face du monde entier, à ceux dont la sottise, l'aveuglement, l'ignorance ou la passion criminelle porteraient la responsabilité d'une telle attitude.

Ceci justifie amplement la confrontation réalisée dans cette Exposition entre l' « Etat de Développement civique » en Belgique et celui que certains pays étrangers ont atteint.

C'est qu'il ne s'agit pas de s'y reprendre à deux fois : mal préparée à la guerre, la Belgique a su, aidée d'alliés puissants, improviser de grandes choses. Mais il semble beaucoup plus difficile d'organiser la paix que la guerre. La condition « sous peine de mort » ne se dresse plus à chaque pas; elle est souvent différée et l'on n'en aperçoit pas constamment la menace, toujours imminente, cependant, car, au fond, en Urbanisme comme en Sociologie, comme en Biologie, la peine de mort à longue ou à brève échéance, au propre ou au figuré, est toujours le correctif puissant qui sélectionne nos tentatives et détermine le cours de notre navigation en fonction des marées sociales.

Mais qui niera qu'un bon pilotage est aussi nécessaire dans les œuvres du temps de paix, pour éviter les détours, que l'unité de commandement et l'unité de front le furent, pendant la guerre, pour remporter la victoire? On l'attendit du reste trois ans, cette unité. Cela ne coûta que des hommes au nombre de quelques millions.

Dans un bon demi-siècle, les contemporains de cette petite erreur de point de départ auront tous disparu ou seront en tout cas hors de cause et de combat. Nul ne s'indignera plus; le temps efface tant de choses. Mais c'est précisément dans un demi-siècle que la génération d'alors qui n'aura pas connu notre guerre, commencera à éprouver les inconvénients ou les bienfaits — cela dépend de

nous — de ce que nous aurons fait pour relever les ruines morales et matérielles. Et n'ayant plus personne à qui dire, comme « ceux du Midi » disaient aux Parisiens : « Vous en fîtes une guerre là-haut ! », la postérité n'aura qu'à nous maudire si nous faillissons à notre tâche de paix.

Cette tâche est complexe. Elle n'est point commode. Sans un bon pilotage point de salut et pour orienter sa course, le pilote ne peut négliger de placer des vigies et de prêter un regard et une oreille attentifs à ce qui se passe à l'horizon des frontières.

Avant la guerre la doctrine scientifique de l'aménagement des cités, dénommée pour la commodité l'Urbanisme, était en honneur, sous son double aspect technique et esthétique moderne dans tous les pays de races anglo-saxonne ou germanique. Les Latins en avaient perdu la tradition depuis près d'un siècle : ou, plus exactement, la tradition de l'Urbanisme classique et historique, clôturant l'ère définitivement révolue où l'on ne se véhiculait qu'en « chariot », s'était éteinte chez les Latins qui surent, en son temps, conduire cette tradition à plusieurs apogées successifs : Grèce, Rome, Italie, France. Mais laissons là l'histoire.

A l'aube de l'ère nouvelle du Mécanisme, dont nous sommes « les Primitifs » (les Primitifs, parce qu'au lieu que les machines **seules** soient nos esclaves, afin que tous les hommes puissent s'épanouir dans la noblesse de leur esprit, la puissance de quelques uns enchaîne, au contraire, à la machine, qu'elle soit outil ou canon, les masses profondes de nos semblables, réduits en un esclavage nouveau), à l'aube de l'ère du mécanisme disions-nous, les peuples du Nord ont relevé le fil sectionné de la tradition et l'Urbanisme scientifique moderne est né. L'Urbanisme tel que le conçoit une époque qui a transformé le chariot en chemin de fer et en avion et qui « réalise » l'importance fondamentale du problème social international de l'Habitation, corollaire à celui de la Charte universelle du Travail; l'Urbanisme qui a mission de disposer le théâtre des échanges de la Vie sociale toute entière, au sein du lieu de toutes les communautés humaines : la Cité.

Et, en même temps que naît à la vie la forme nouvelle qu'affectera dorénavant l'habitation populaire — couvrant des étendues toujours croissantes et qui va donc dès à présent conférer son aspect sui-generis au « paysage urbain » de la ville contemporaine et future — surgit déjà tout un art nouveau, sous des aspects, aussi, d'un « primitivisme » spontané ou volontaire, complètement logique avec lui-même et dont les grandes directives actuelles de l'architecture, dans tous les pays qui en ont une, souligne la légitimité. Mais n'anticipons pas, nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

Avant la guerre, il existait une bonne dizaine de « Standard-Works », œuvres maîtresses et d'ensemble, sur l'Urbanisme : une demi-douzaine en anglais, parues en Amérique et en Angleterre, une demi-douzaine en allemand, —

nulle en français (si l'on excepte une traduction de l'autrichien Camillo Sitte par le suisse Camille Martin).

L'Angleterre publiait deux importants **Périodiques** spécialisés, l'Amérique deux ou trois, l'Allemagne un, — aucun autre pays.

Des **Universités** comptaient des Départements entiers d'Urbanisme — Harvard-University School of Landscape and Architecture. Boston. University of Liverpool School of Civic Design — ou des séries de cours rattachés à d'autres facultés. On en comptait quatre ou cinq en Amérique, deux en Angleterre et en Allemagne le Séminär für Städtebau de l'Université de Berlin.

Des **Associations** et des **Instituts** d'Urbanistes existaient en Angleterre, en Amérique, en Allemagne.

De grands **Concours internationaux** assez nombreux avaient été organisés, parmi lesquels il faut citer celui de Yass-Canberra, capitale fédérale de l'Australie et le Concours pour l'Aménagement des terrains de l'enceinte déclassée d'Anvers.

De grands **Plans d'aménagement** de villes avaient vu le jour : le fameux plan de Chicago l'œuvre célèbre de la Commission of Improvements of Chicago, et une foule d'autres en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, aux Pays-Bas qui passionnaient l'opinion publique de ces pays... et les rares techniciens spécialistes des autres pays.

Des **Lois d'Urbanisation** avaient été promulguées en Suède depuis 1874 (!), en Angleterre (le « Town-Planning Act ») aux Pays-Bas (la « Woningwet »).

Un Congrès mondial d'Urbanisme, le **Premier Congrès international des Villes** avait eu lieu à Gand en juillet 1913 à l'occasion de l'Exposition Universelle et Internationale tenue en cette ville.

Des **Expositions** remarquables avaient été organisées surtout en Allemagne, à Dusseldorf et à Berlin, aussi en Suisse.

Voilà quelques jalons, un bilan sommaire, relevant certaines étapes importantes de ce qu'il convient d'appeler le **Mouvement urbanistique** d'avant-guerre. Nous nous sommes borné aux manifestations d'Urbanisme caractérisé. Il y a du reste dans ce relevé des lacunes considérables et s'il fallait enregistrer en outre toutes les manifestations qui se rattachent par de nombreux points de contact au mouvement urbanistique on n'en finirait pas.

A tout cet immense effort la Belgique — jusqu'à la guerre — n'avait pris, on le voit, qu'une assez maigre part : elle ne répond que deux fois à l'appel, pour le concours d'Anvers et le Congrès des Villes.

Sur le mouvement urbanistique pendant la guerre et depuis la guerre, l'Exposition de l'Union des Villes donne un assez complet aperçu pour qui sait bien regarder.

D'autres ont ici même analysé les **Sections belges**. Mais pour bien comprendre l'intérêt direct et concret qui s'attache pour nous à ce que les Sections étrangères nous exposent il importe que nous nous demandions d'abord quels

sont les points de contact entre les problèmes tels qu'ils se posent chez nous et tels qu'ils se posent ailleurs.

Si l'on jette un regard à l'entrée des Sections belges, sur la carte lumineuse de la Belgique figurant les dévastations à raison d'un point noir par 1 à 25 immeubles détruits et si l'on suit le développement de l'invasion qui s'y marque comme le passage d'une trombe dans un champ de blé, on constate que les cités sinistrées se répartissent à peu près comme suit : trois villes complètement anéanties : Ypres, Dixmude, Nieuport; une bonne demi-douzaine de villes très grièvement atteintes : Visé, Herve, Dinant, Louvain, Aerschot, Lierre, Termonde, Roulers; un certain nombre de villes, parmi lesquelles Anvers, Malines, Audenarde, Furnes, montrant de larges plaies ou ayant fortement souffert; trois cents bourgs et villages complètement ravagés, une multitude innombrable, enfin, de localités grandes et petites plus légèrement atteintes : au total, 100,000 immeubles détruits.

Le cas de la plupart de ces cités se distingue chacun par un problème dominant : le problème des « écrans » à Louvain, à Dinant, à Herve; le problème de la dérivation de la Dendre à Termonde, de la rectification de l'Escaut à Audenarde; le problème du port à Nieuport et celui du canal y reliant Dixmude et Roulers ainsi que le Nord de la France, pour ces trois villes; un problème connexe de circulation au cœur de la cité avec toutes les conséquences qui en résultent se pose dans la plupart des villes énumérées, ainsi que pour Anvers et Malines; le problème d'Ypres-nécropole; la naissance d'un bassin industriel à Roulers et d'un autre, infiniment plus vaste, dans le Limbourg.

Et partout l'on constate qu'aussitôt que l'on aborde l'un de ces problèmes, se déclanche automatiquement et de proche en proche toute la série des corolaires dont l'unique aboutissement logique est un plan d'ensemble complet d'Urbanisation totale de la cité, qui conditionne favorablement les modalités de son avenir et de son développement.

C'est le chapitre des « Plans régulateurs », jusqu'à présent resté lettre morte en Belgique, ces plans ayant été confiés souvent à des mains inexpertes, travaillant sans programme, sans données suffisantes, sans idées générales, sans principes, sans direction d'ensemble, sans conception organique.

C'est bien là le point noir dans toute l'affaire.

De mauvaises ou de laides constructions, on en fera plus que d'autres. Soyons-en bien sûr et préparons-nous à devoir tolérer l'intolérable. Mais au bout d'un quart de siècle ou d'un demi-siècle au plus, les constructions de cette nature seront périmées, en tout cas amorties. On en érigera d'autres à leur place. On sera certes plus avancé que maintenant en architecture. Les idées saines auront triomphé. Les gens du « Siècle des chariots » n'y seront plus. Nous ne le verrons pas, c'est entendu, mais nos petits enfants s'étonneront de ce que nous ayions pu ignorer à ce point les enseignements de l'histoire et nous imaginer qu'un modernisme rationnel serait moins « dans le caractère » que le sacro-saint régionalisme dont tout le monde à la bouche pleine, mais dont personne ne sait très bien en quoi il consiste.

Seulement, halte-là! Aux plans personne ne pourra plus rien changer. Tout est perdu si nous sommes assez sots, assez aveugles, pour consommer, par l'exécution de mauvais plans, la ruine de ce que l'envahisseur a bien voulu nous laisser encore de beauté naturelle ou artistique et si nous nous montrons incapables — ce qui est rigoureusement le cas jusqu'ici — de nous entendre sur ce que doit être un bon plan, c'est-à-dire un plan qui engendre des possibilités de beauté nouvelle dans une ordonnance logique, pratique, harmonieusement adaptée aux caractéristiques physionomiques des lieux, en un mot, un plan qui conditionne favorablement la croissance ultérieure de la cité. Car on n'entrevoit pas très bien une re-démolition systématique généralisée.

Par une étude intelligente de tous les plans régulateurs nouveaux exposés dans les sections étrangères, l'homme capable est à même d'y reconnaître et d'en extraire toutes les conditions fondamentales auxquelles un bon plan d'ensemble doit répondre. Se reportant ensuite à l'examen de conscience, confessé par les villes belges, au long des murs de l'Exposition, il lui est possible, de déduire l'aspect que ces éléments doivent revêtir dans les cas concrets, qui se présentent chez nous.

Or si l'on fait la contre épreuve on verra que plusieurs plans belges — non adoptés bien entendu — mais figurant dans les sections belges, réunissent ces qualités.

100,000 immeubles détruits!

Si chaque cité pose un problème caractéristique dominant et qui s'encadre dans un problème d'ensemble quant au plan, toutes indistinctement posent le formidable problème de l'habitation populaire.

100,000 habitations détruites, plus le déficit d'habitations nouvelles provoqué par la stagnation de la bâtie pendant plus de cinq ans dans un pays qui construisait en moyenne 20,000 habitations par an, font au bas mot un déficit de 200,000 habitations à l'heure actuelle.

Qu'a-t-on fait de grand, de définitif, de sérieux, d'efficace tout au moins pour parer à une situation pareille?

En Angleterre? — Pas de destruction : un déficit d'un million d'habitations. On en construira un premier demi-million en un an, comme nous le verrons tout à l'heure. De telles proportions nous dépassent infiniment!

Aux Pays-Bas? — Pas de destruction. Déficit : 100,000 habitations. Problème du même ordre de grandeur que chez nous, dans un pays sensiblement égal au nôtre en superficie et population, pays voisin et qui a quelque parenté avec le nôtre par la langue, par certains aspects physionomiques et par certains problèmes industriels qui se posent de part et d'autre. (Bassins charbonniers correspondants des deux Limbourgs.)

Déficit en Danemark, en Suisse, en France, en Italie, partout. C'est le Problème. Et ce n'est évidemment pas le système restreint «Caisse d'Epargne» qui en apportera chez nous la solution, ni sociale, ni économique, ni, last not least, esthétique.

Au premier pas, dans ce problème, se pose la question des Abris et Habitations provisoires, mal nécessaire, dans une certaine limite, pour courir au plus pressé, comme moyen d'attente.

Au dernier terme, le problème supposé résolu économiquement — nous sommes loin de compte! — ou seulement financièrement (et ceci se pourrait si on le voulait), se dresse la menaçante question de l'aspect à donner à ces constructions.

On aime à se payer de mots : celui de « Régionalisme » a fait fortune. Chacun l'emploie. Il ne correspond, dans l'esprit de la plupart, à aucune idée claire et distincte sur laquelle on puisse « bâtir ». Les conceptions que l'on s'en fait varient à l'infini, depuis la reconstitution factice de types de diverses régions (!) rassemblées en un même lieu (!!), jusqu'au « puzzle » d'éléments architecturaux ramassés dans tous les coins. Tandis que les architectes discutent d'aimable sorte « toitures » et « toits plats » et tombent en général d'accord sur l'affront que les plates-formes sont sensées faire au « Régionalisme » ou au « paysage », les entrepreneurs, les brasseurs d'affaires, les maquignons en matériaux « nouveaux » et en « systèmes brevetés » les industriels, les ingénieurs de mines, les « géomètre-architecte-expert-dessinateur-garçon de bureau », et les « eigenbouwers » de tout poil inondent le pays de merveilles (!?) à toit plat ou à toit rond, en plâtras ou en béton, qui ne le cèdent en rien aux « briquetteries » ornementées de céramique et autres chefs-d'œuvres du « style « caleçon de bain » qui depuis des lustres déjà, prostituent nos villes et nos campagnes.

Or, puisqu'ils sont placés devant le fait accompli, puisque « cubistes » intentionnels ou « cubistes-sans-le-savoir », qu'on le veuille ou non, se rencontrent — Dieu sait comment! — les voies du Seigneur sont si mystérieuses! — les architectes, d'une part, ne feraient-ils pas mieux de voir s'il n'y aurait pas moyen de donner une forme harmonieuse ou tout au moins satisfaisante à ces produits de l'industrie humaine, puisqu'il ne s'agit en somme essentiellement en architecture que de « ruimte scheppen » comme disent les Néerlandais, c'est-à-dire de « créer de l'espace en le limitant », d'agréger des masses rythmiques, et ne feraient-ils pas mieux encore à ce propos, les architectes, de regarder où l'on en est ailleurs? Le gouvernement, d'autre part — est-il aussi « Régionaliste » lui? — ne ferait-il pas mieux d'ouvrir dans le pays entier des fours à briques « de localité » et de promouvoir l'installation de fabriques perfectionnées de briques améliorées, chose possible, si l'on encourageait l'entreprise par l'approvisionnement de faveur en combustible.

Enfin, l'aboutissement logique de ce Problème de l'Habitation, qui doit prendre une telle ampleur, n'est-il pas la « Normalisation » ou la « Standardisation » des éléments de construction?

Au point de vue esthétique, économique et pratique, le « Régionalisme » vrai, c'est-à-dire la communauté spontanée de types locaux de construction, corollaire et résultante, autrefois, de l'emploi exclusif de matériaux locaux,

n'est-il pas réellement une « Normalisation » une « Standardisation » spontanée des mêmes types de construction? Pourquoi donc s'effrayer alors d'une « Standardisation » raisonnée, qui bien mieux qu'un individualisme capricieux, assurera le relèvement en beauté des agglomérations dévastées.

En dernier lieu se pose la question de la Restauration, du Réemploi ou de l'Agrandissement des Monuments qui ont échappé à la rage teutonne et à celle des restaurateurs maniaques d'avant-guerre.

Ici encore l'harmonie ne réside-t-elle pas plutôt dans l'à-propos des formes et des proportions, dans l'accord des couleurs et les matériaux, que dans la copie servile ou la présomptueuse interprétation des formes souveraines et inapprochables de l'original? Et n'est-il pas sain de se demander ce que l'on pense, en principe, de ces questions de haute conscience artistique, chez nos voisins? La Restauration ou l'Agrandissement des Monuments n'est-elle pas commandée par les principes actuels de l'Art moderne de bâtir, comme ce fut le cas universellement à toutes les époques?

Les divers jalons que nous avons ainsi plantés aux étapes successives du problème complexe de la Reconstruction nous ont servi à dresser le Programme que nous avons envoyé aux nations amies, alliées et neutres, en vue de l'Exposition de l'Union des Villes.

Nous le reproduisons ici en guise de résumé et de fil conducteur à travers les collections rassemblées qui furent groupées et exposées dans le même ordre.

DEPARTEMENT I. — Plans régulateurs

Pour reconstruire les Cités et reconstituer les Régions dévastées l'indispensable ACTE PREPARATOIRE A LA RECONSTRUCTION est l'établissement de PLANS REGULATEURS.

On demandait des exemples caractéristiques de **Plans régulateurs** de « réorganisation » ou d' « extension » de Cités et l'on avait particulièrement en vue des types desquels il soit possible de déduire un enseignement théorique ou pratique d'application générale.

DEPARTEMENT II. — La Construction et la Reconstruction

La **Construction** et la **Reconstruction** sur la base de ces Plans régulateurs comprennent « trois actes » successifs :

Le 1^{er} ACTE DE LA RECONSTRUCTION est l'édification des CONSTRUCTIONS PROVISOIRES de toute nature, baraquements et habitations démontables ou « semi-permanentes », nécessaires aussi bien pour donner asile aux populations dispersées que pour abriter les travailleurs dans les régions dévastées, ainsi que les Constructions temporaires indispensables ayant un caractère « public » ou « semi-public » : Chapelles, Ecoles, Dispensaires, Bureaux, Ateliers, Magasins, Auberges, Gares, etc., etc.

On demandait tous genres et types de **Constructions provisoires** ou **semi-permanentes** à tous usages « civils » et « militaires ».

Le 2^{me} ACTE DE LA RECONSTRUCTION est le PROBLEME DE L'HABITATION (« Housing problem »).

La solution du **Problème de l'Habitation** dite « à bon marché » ou « populaire » (« Volkshuisvesting »), et transitoirement celle pour la classe moyenne, « est à la base de toute **Urbanistique future** » et cet aspect de la construction, vu l'étendue considérable que celle-ci couvrira, est appelé à conférer essentiellement à la Ville Moderne de l'avenir sa physionomie « *suigeneris* ».

On demandait tous genres et types d'**Habitations à bon marché** tant en « disposition contiguë » ou blocs continus que suivant celle en « ordre dispersé » dérivée des diverses modalités du système dit « *Cité-Jardin* ».

On demandait aussi d'accorder une attention spéciale au PROBLEME DE LA NORMALISATION ou **Standardisation** des « **Eléments** » de construction : Portes, Châssis de fenêtres, Pièces mobiles et interchangeables de tous genres et de toute nature. — Plans-schémas « extensibles » et (ou) « superposables » d'habitations diverses. — Groupements-types de constructions (Schémas fonctionnels).

Ce problème est le corollaire indispensable à toute tentative de Reconstruction ou de Construction « en série » et « en masse ».

On peut en attendre un résultat doublement bienfaisant :

Une économie considérable;

Au point de vue esthétique : une grande unité, une agréable et discrète variété dans cette reposante unité.

Une Référence comparative aux exemples de « Normalisation » ou d' « Unité civique » dans les constructions domestiques aux divers âges du passé en apportera la preuve expérimentale.

Le 3^{me} ACTE DE LA RECONSTRUCTION est le PROBLEME DE LA RESTAURATION DES MONUMENTS et des **Constructions** présentant un intérêt Archéologique ou Historique.

On demandait des exemples de Restauration, d'Agrandissement ou d'Adaptation de Monuments et Constructions diverses et dont la restauration, l'agrandissement ou les transformations fussent projetées ou exécutées suivant un **CODE MODERNE** de Principes et de prescriptions pour la préservation, la conservation, la restauration, l'extension ou le réemploi des Monuments et Constructions présentant un intérêt Archéologique ou Historique.

DEPARTEMENT III

L'aspect esthétique du problème de la reconstruction. — La vision moderne du « Paysage urbain » (Stadsbeeld).

« A des conditions nouvelles de vie sociale et civique, correspond un aspect nouveau de l' « abri » humain, des installations fonctionnelles et de leur équipement. »

On demandait à chaque pays de rassembler une série d'exemples caractéristiques montrant l'évolution d'un **Style architectural moderniste et rationnel** dans le pays considéré (ou) (tout au moins, à défaut de pouvoir parler d'une évolution, révélant les prodrômes de ce phénomène) ainsi que des documents montrant que tous les **Arts appliqués** : **Arts décoratifs sculptural et pictural, Art industriel, Ameublement, etc.**, suivent normalement une évolution parallèle à l'inspiration de l'Architecture.

Il ne nous reste plus qu'à signaler quelques documents saillants dans les principaux compartiments :

DEPARTEMENT I. — PLANS REGULATEURS

Se rapportant au Département I : Plans régulateurs (Acte préparatoire à la Reconstruction) il y a lieu de signaler divers grands plans d'Urbanisation.

A. Extension de très grandes villes.

En général les entreprises de cette importance se réalisent soit par l'ouverture d'un grand concours public, souvent international, soit par intervention directe d'un technicien spécialiste de réputation mondiale.

Au premier mode (Concours) se rattachent :

A 1. Urbanisation totale et extensive (intercommunale) d'une ville et de sa région :

SUISSE. — Zurich. Grand concours international ouvert en 1915.

A 2. Urbanisation extensive par appropriation de zones fortifiées intermédiaires entre la cité et les communes périphériques :

FRANCE. — Paris. Grand concours international ouvert en 1919. Double exemple de remarquable préparation des Données documentaires, démographiques, statistiques, graphiques et autres, constituant en quelques tableaux et notices un véritable sommaire de l'état de Développement civique de la ville.

LES PAYS-BAS, pays égal au nôtre en superficie et population, semblable au nôtre en plusieurs de ses aspects et parlant la même langue que la majeure partie de la population de notre pays, nous montre de remarquables réalisations aux trois échelons successifs de l'Urbanisation de très grandes villes (A), de l'Urbanisation intercommunale de cités provinciales et de communes rurales (B) et de l'Urbanisation régionale totale (District ou province) (C), par la seule vertu de l'application de la « Woningwet » (Loi sur l'Habitation). En d'autres termes, les progrès de l'Urbanisation y sont la conséquence, en quelque sorte automatique, de l'application de la Woningwet au problème de l'Habitation (Voir ci-dessous Département II).

A 3 : Urbanisation extensive d'une cité par annexion de territoire :

Amsterdam. — Diagrammes et plans de l'annexion territoriale. Plan général de Distribution des Zones et Quartiers (Installations du Port. Zones industrielles. Quartiers résidentiels, etc.)

Plan d'ensemble des Extensions-Sud, par le Dr H. P. Berlage.

(Il y a lieu de signaler encore dans cette section les Plans généraux d'extension et d'Urbanisation des Villes de La Haye, de Rotterdam et d'Arnhem.)

B. Extension de Cités provinciales et de Communes rurales.

B. 1. Urbanisation extensive intercommunale :

Plans d'Urbanisation de la ville d'Eindhoven et des communes limitrophes, par l'ingénieur civil architecte Jos. Th. J. Cuypers.

B. 2. Urbanisation de communes rurales à centricules épars ou disjoints : Communes de Haarlemmerliede, de s'Heerenberg et de Renkum, par l'ingénieur-architecte Jos. Th. J. Cuypers.

C. Urbanisation régionale totale.

Le bassin charbonnier et industriel du Limbourg méridional néerlandais : Organisation générale coordonnée et préalable des routes, chemins de fer, tramways électriques, voies navigables, cités-ouvrières, villes et villages industriels, concessions minières et espaces libres dans l'ensemble de la province, sous le contrôle de la **Commision sociale et d'Hygiène d'Etat pour le Sud du Limbourg.**

DEPARTEMENT II. — LA CONSTRUCTION ET LA RECONSTRUCTION

La seule énumération, par Section, des différents aspects sous lesquels peut être envisagée la solution du problème de l'Habitation, permet de se faire une idée de la valeur, à titre comparatif, des documents exposés :

A. ANGLETERRE. — Les Prémisses du problème social contemporain de l'Habitation populaire : l'œuvre d'Ebenezer Howard, un bienfaiteur de l'Humanité à l'égal de Pasteur. (L'idée de la Cité-Jardin et la démonstration de sa raison d'être et de ses vertus par de nombreux documents démographiques présentés sous forme intuitive par l'ingénieur R. Verwilghen.)

a) Le mode de réalisation coopératif :

1. La Cité-Jardin type, autonome, de Letchworth. a
2. Les Faubourgs-Jardins.

b) Le mode de réalisation par l'action patronale (capitaliste-philanthropique) :

1. Port-Sunlight (Sir Lever).
2. Bournville (Cadbury).

c) Le mode de réalisation en grand par les pouvoirs publics.

Le Problème de l'Habitation populaire aux Iles Britanniques : Destruction nulle. Déficit actuel : au delà de un million d'habitations.

Organisation : Un Ministère spécial (Ministry of Health-Ministère de l'Hygiène). Sous le Ministre un triumvirat, composé « des meilleurs d'entre les meilleurs » : un Town-planner de premier ordre (R. Unwin), un spécialiste éminent des habitations à bon marché (Parker), un « business-man » homme d'entreprise. Ils exercent l'inspection générale de tous les plans et pro-

jets, qui doivent être dressés conformément aux programmes-types élaborés par le triumvirat.

Le Royaume-Uni est divisé en onze districts à la tête de chacun desquels est placé un Commissaire chargé du recrutement régional des techniciens et de la soumission des plans à l'examen du triumvirat central. On compte de la sorte construire un demi-million d'habitations en un an.

B. PAYS-BAS. — L'Application de la « Woningwet » de 1902.

a) Le mode de réalisation par les **Sociétés de construction** (Bouwvereenigingen) avec l'appui de l'Etat et sous son contrôle.

b) La **Politique communale** de construction d'habitations populaires.

Les villes d'Amsterdam, de La Haye, de Rotterdam, d'Arnhem et la petite ville d'Hilversum, exposent des séries de Documents montrant successivement le plan d'ensemble de situation des complexes, le plan des habitations, l'élévation ou des perspectives et des photographies (façades et intérieurs), illustrant les résultats effectifs de ces deux modes de réalisation.

c) Le mode de réalisation par l'**action patronale** :

A Rotterdam le Village-Jardin de « Heyplaat » de la Rotterdamsche Droogdok Maatschappy (Société des Cales sèches de Rotterdam).

A Hengelo le Village-Jardin « 't Lansink » des usines métallurgiques Stork.

Quelques chiffres illustrant le problème tel qu'il se pose à Amsterdam, d'où l'on peut tirer des conclusions — ab uno disce omnes — sur l'envergure du problème aux Pays-Bas et sur l'ampleur avec laquelle les Hollandais en ont attaqué la solution.

A la fin du mois de juillet 1919 il y avait à Amsterdam 30 sociétés de construction approuvées par la loi sur les habitations, dont 13 avaient déjà des habitations toutes prêtées. En outre, il y avait 2 sociétés d'autre caractère qui ont bâti avec l'assistance financière de l'Etat ou de la Municipalité.

Nombre d'habititations des sociétés sus-mentionnées : 5472 habitations en exploitation, 1682 en voie de construction, 6482 prêtées à être exécutées, 6000 environ en préparation.

Avances accordées aux sociétés par la Municipalité et par l'Etat f 43.702.201,23. Provisoirement par la Municipalité f 31.714.000, donc au total f 75.416.201,23 Florins.

La Municipalité même avait bâti 537 habitations semi-permanentes, 306 habitations « d'urgence » en bois, 102 habitations dans des baraquements. Il y avait en voie de construction par la Municipalité 2790 habitations permanentes, et 1000 semi-permanentes.

Les derniers chiffres, évalués en fonction du plus récent recensement des habitations (« Woningtelling »), s'élèvent, pour la seule ville d'Amsterdam à 32,000 habitations que l'on escompte achever en 15 à 18 mois.

C. DANEMARK. — Copenhague.

a) Mode de réalisation **coopératif** (Coopératives ouvrières).

b) Mode de réalisation **communal**.

c) Mode de réalisation par les **Sociétés de Construction d'Habitations à bon marché.**

D. FRANCE. — Office public des Habitations à bon marché du **Département de la Seine.**

Mode de réalisation « public » : Application de la loi française du 23 décembre 1912 sur la Constitution des Offices d'Habitations à bon marché (Etablissements publics).

E. ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

Quelques exemples de création d'une pièce et en quelques semaines, de vastes Cités industrielles pour les besoins de la guerre (cités de nombreux milliers d'habitations chacune), et Documents de « Standardisation » des types d'habitations pour leur construction en série et en masse.

Entre ces nombreux modes de réalisation organisée, méthodique et systématique, à laquelle toutes les nations les plus cultivées, grandes et petites, voisines ou lointaines, ont apporté de longue date déjà tous leurs soins, quel sera celui ou quels seront ceux sur quoi la Belgique portera son choix pour résoudre le formidable problème social qui se dresse devant elle et dont elle n'a pas encore entamé l'organisation systématique?

Quelques autres « sujets à méditation » dont l'étude comparée peut être faite à l'exposition :

LA CONSTRUCTION PROVISOIRE.

A. Baraquements et Constructions à caractère éminemment provisoire (« Noodwoningen ») à Amsterdam, La Haye, Arnhem et Copenhague.

B. Habitations « semi-permanentes » à La Haye.

C. Constructions provisoires diverses : Ecoles, Eglises, Lazarets, Bureaux, Baraques de direction de travaux, Stations de transformateurs d'électricité, Dépôt de Tramways, etc., etc., à Amsterdam notamment, présentant toutes, même les plus élémentaires, le plus grand souci de l'esthétique architecturale et urbaine.

LES ECOLES.

Les Méthodes pédagogiques nouvelles et les écoles du Dr Ferrière en Suisse.

Les Bâtiments d'Ecole en Suisse.

Les Bâtiments d'Ecole aux Pays-Bas, en particulier à Arnhem, à Rotterdam, à La Haye, à Hilversum.

Les **CHEMINS DE FER** : Les Bâtiments et Constructions en dépendance de la voie, élevés par les **Compagnies Néerlandaises de Chemin de fer.** Remarquables exemples de construction rigoureusement et exclusivement adaptées

à leur destination, répondant aux principes de la technique et de l'esthétique d'aujourd'hui et n'offusquant en rien le paysage traversé par les lignes de chemin de fer.

DEPARTEMENT III. — L'ARCHITECTURE MODERNISTE ET LE « PAYSAGE URBAIN » CONTEMPORAIN

Quelques conclusions générales tout à fait frappantes se dégagent de la comparaison de l'immense matériel d'Architecture **moderniste** ici rassemblé (et pour la première fois en de telles proportions, dans une Exposition).

Les deux types fondamentaux d'habitations populaires : le type «caserne» et le type « Cité-Jardin », qui existeront ou coexisteront toujours, suivant les possibilités et les inéluctables nécessités locales, offrent dans tous les pays, sans concert préalable, de telles analogies d'aspect, que l'on est en droit d'y reconnaître les symptômes, d'une part, d'un style moderniste international de la petite architecture domestique (type «Cité-Jardin »), d'autre part d'un style monumental à dominantes de verticales et d'horizontales, aux masses « cubiques », aux rythmes géométriques, vers lequel convergent tous les facteurs architectoniques, fonctionnels et sociaux et esthétiques de l'heure présente : toitures plates; matériaux nouveaux; mécanisme; division, concentration et collectivité du travail; collectivité de l'habitation; « sky-scrappers »; art décoratif nouveau à caractère abstrait; nécessité de gagner du temps et besoin impérieux, cependant, de beauté générale obtenue de « rythme » du même coup de crayon que le rythme constructif, statique, et non plus recherchée dans la superstition de la beauté individualiste ornementale.

Ces faits éclatent de la comparaison des architectures modernistes néerlandaise - la première de toutes -, américaine (Frank Wright), italienne, française (Tony Garnier), danoise, scandinave, finlandaise, suisse, etc., etc.

Il reste encore à mentionner au point de vue de la **Restauration et de la Reconstruction des Monuments anciens** :

Le « Code Moderne de principes et de prescriptions pour la conservation, la restauration, le réemploi ou l'agrandissement des constructions et édifices offrant un intérêt archéologique ou historique » élaboré par la Fédération des Sociétés néerlandaises d'Archéologie, sous la pression salutaire et féconde des idées modernistes en architecture;

L'œuvre de la « Commissie voor Stadsschoon » et de la « Schoonheidscommissie » à Amsterdam et en général de toutes ces Commissions urbaines ou régionales pour la beauté de la cité ou d'un district (telle la Commission pour le relèvement des Régions dévastées par l'inondation de 1916 dans la province de Hollande septentrionale, ou celles pour la protection de la Nature et du Caractère régional des districts physionomiques (« Bond Heemschut » pour toute la Hollande « Nehalennia » pour l'île de Walcheren. La Société à intérêt limité pour la Conservation des Monuments naturels, scientifiques

et pittoresques, des Pays-Bas, etc., etc.) qui toutes sont autant de « Bau-beratungsstelle », pour employer le mot consacré.

SECTION SPECIALE DES MONUMENTS COMMEMORATIFS

LE PANTHEON DE L'HUMANITE, par le Docteur H. P. Berlage,
Nzn., architecte, La Haye.

LE MONUMENT DES INTERNES A LA HOLLANDE

Hommage des internés belges et d'un groupe d'artistes belges ou appartenant aux deux Etats neutres, les Pays-Bas et la Suisse, que les événements ont conduits à s'occuper le plus des Internés belges, ce Monument situé à Amersfoort, construit par les Internés des Ecoles du Travail organisées dans les Camps d'Internement, sous les auspices de la Ville de Bruxelles et adoptées par le Gouvernement Belge, est l'œuvre de l'architecte belge Huib Hoste-Bruges. Les Bas et Hauts-Reliefs sont dûs au sculpteur néerlandais Hildo Krop-Amsterdam et au sculpteur suisse François Gos-Lausanne; les Peintures murales, dans l'une des cellules du pylône central, au peintre belge Gustave de Smet-Gand et les Vitraux au peintre verrier Bogtman-Haarlem.

Le Jardin réunissant les deux parties du Monument et le Parc Public qui s'étend aux alentours ont été tracés par l'architecte-paysagiste Louis van der Swaelmen-Bruxelles.

On a exposé aussi, dans cette section, à titre indicatif, le projet de Cité Internationale de Andersen et Hébrard aux fins de suggérer, dans l'hypothèse où le siège de la Société des Nations reviendrait à la Belgique, que la Cité des Nations fût érigée à proximité de Bruxelles (entre Tervueren et Cortenberg) et comprît outre la cité administrative et intellectuelle que sera la Cité des Nations, une Cité-Jardin résidentielle qui serait la Cité-Jardin mémoriale qu'Ebenezer Howard proposait d'offrir à la Belgique. Au cœur de la Cité des Nations pourrait s'élever le Panthéon de l'Humanité de Berlage. Un tel ensemble pourrait suffire à titre de commémoration et ralentirait, peut-être, le flot de « Monuments » de toutes proportions et espèces qui menace de submerger de choses affreuses l'Univers entier.

VAN DER SWAELMEN,
Architecte-Paysagiste-Urbaniste
Commissaire de l'Exposition de la Reconstruction.

EXPOSITION DE LA
RECONSTRUCTION
A BRUXELLES

PLANCHE XI



LA SECTION HOLLANDAISE
(Au fond, vue du monument des Internés à la Hollande)



LA SECTION HOLLANDAISE

EXPOSITION DE LA RECONSTRUCTION

- SECTION BELGE -

PLANCHE XII



PLAN D'AMÉNAGEMENT
DE TERMONDE

CLICHÉS « LA CITÉ »

Dressé par M. STERCK,
architecte de la ville



PLAN D'AMÉNAGEMENT
DE ROULERS

Dressé par les architectes
MM. VERHELLE, DOOM
et VERMEERSCH

EXPOSITION DE LA RECONSTRUCTION

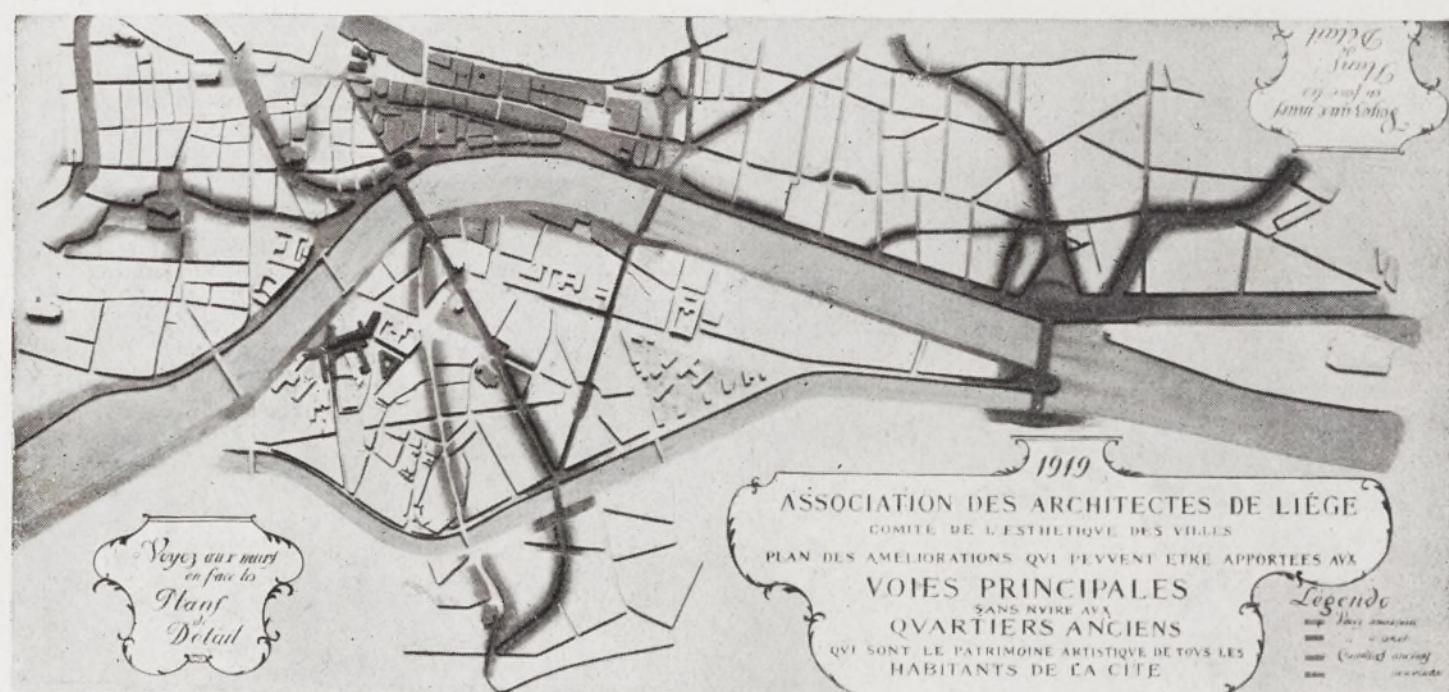
= SECTION BELGE =

PLANCHE XIII



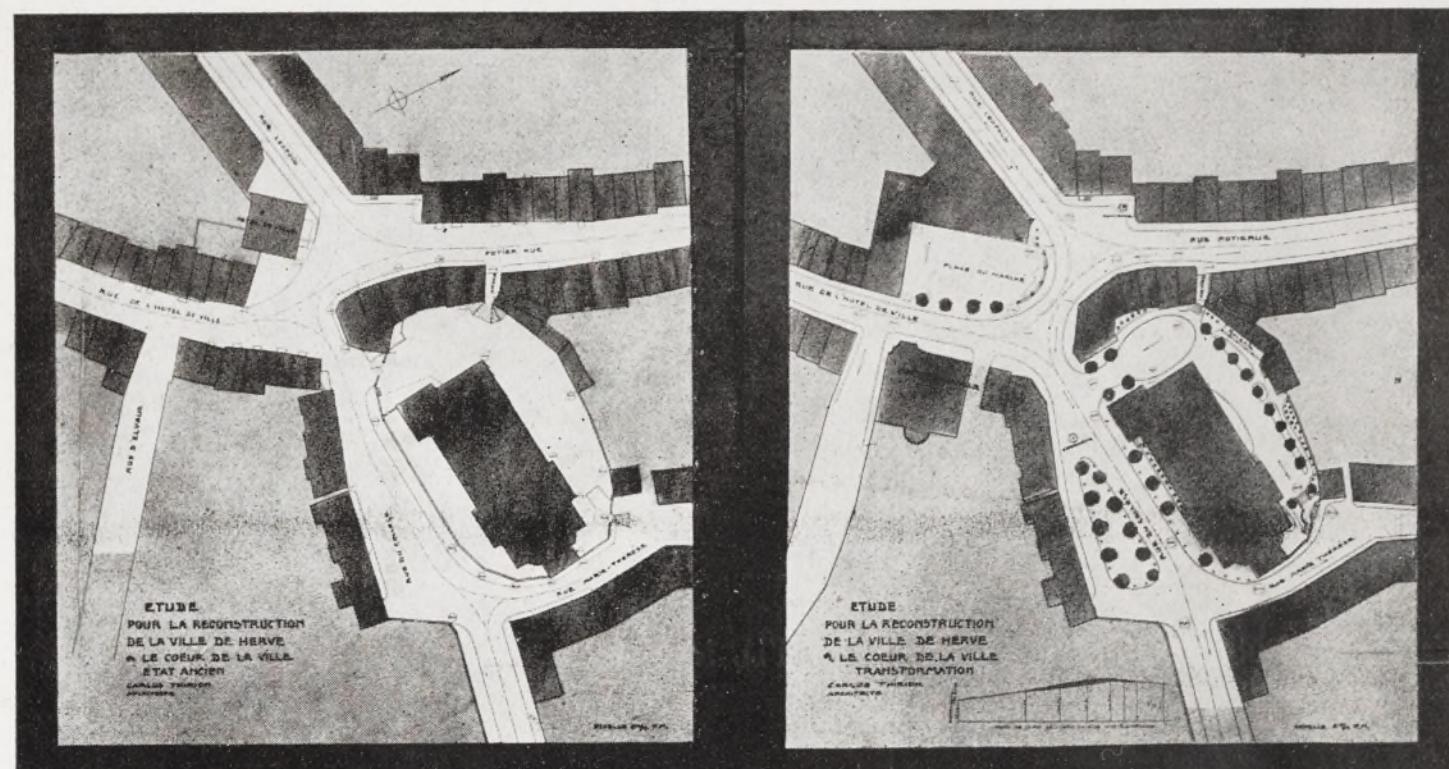
AMÉNAGEMENT DU CENTRE
DE LA VILLE DE LIÉGE

Projet de l'Administration



AMÉNAGEMENT DU CENTRE
DE LA VILLE DE LIÉGE

Projet de l'Association
des Architectes de Liège



ÉTUDE POUR LA RECONSTRUCTION
DU CENTRE DE LA VILLE DE HERVE

Arch. : CARLOS THIRION

EXPOSITION DE LA
RECONSTRUCTION
SECTIONS ÉTRANGÈRES

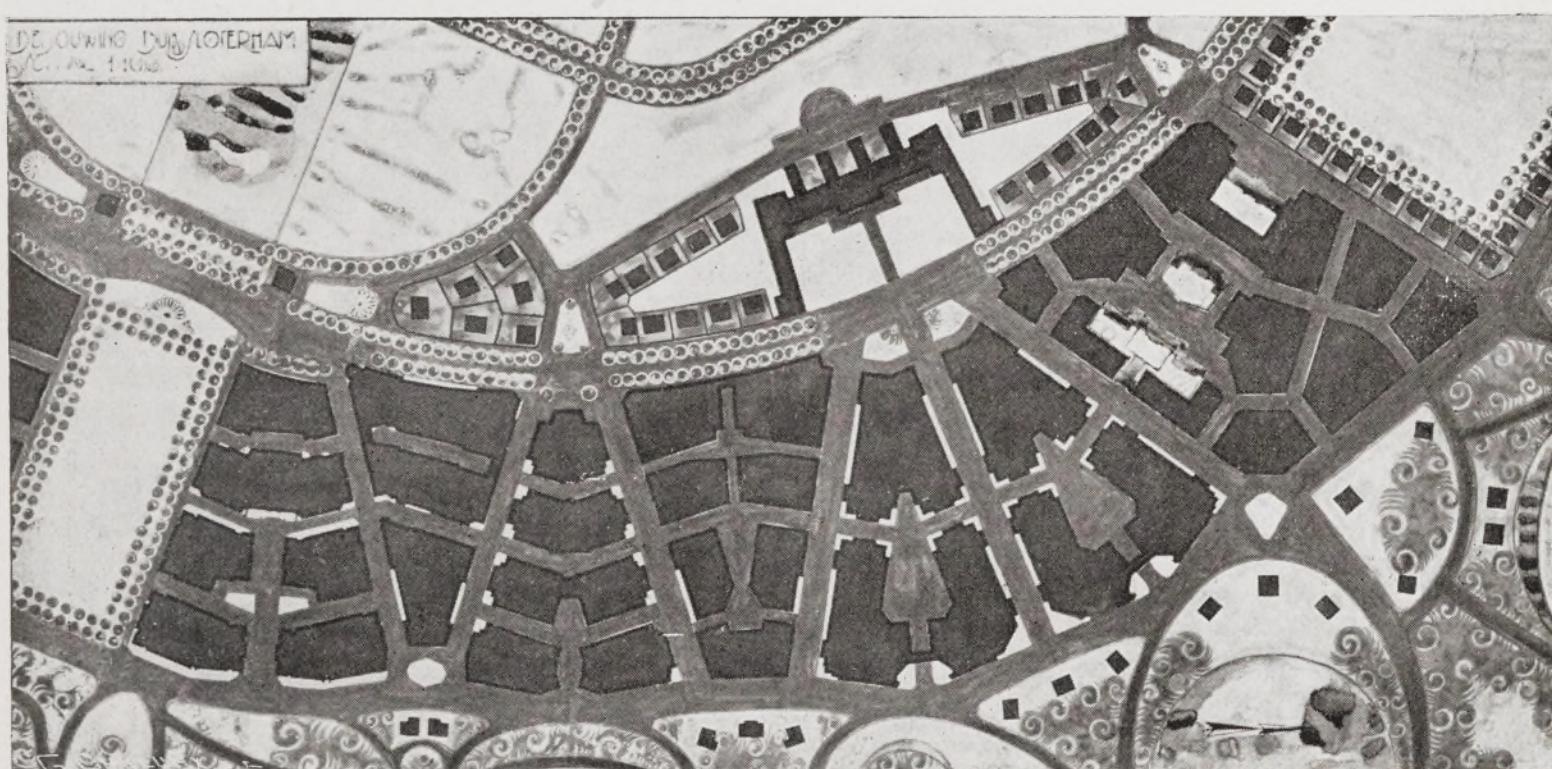
PLANCHE XIV



HOUSING DEVELOPMENT AT MUSCLE
SCHOALS = ALABAMA U.S.A.

EWING ET ALLEN
Architectes et Town planners

Bâti pour le Gouvernement des Etats-Unis par « The Air Nitrates Corporation ».
Le village contient 1530 maisons, des bâtiments d'administration, magasins, écoles
et bâtiments d'utilité publique.



PLAN D'UN COMPLEXE
D'ENVIRON 3000 HABITATIONS
au lieu dit « Buiksloter Ham », au nord de l'IJ, à AMSTERDAM (Hollande)

Architecte :
NOORLANDER B. N. A.

Notes sur l'Exposition de la Restauration Agricole et de l'Embellissement de la Vie Rurale.

Cette exposition, placée sous le haut patronage du Ministère de l'Agriculture, a été organisée par la Commission d'Embellissement de la Vie Rurale.

Cette Commission se propose d'ailleurs, d'organiser dans le courant de l'année 1920, une série d'expositions régionales dans chaque province.

Le but de ces initiatives est de créer un mouvement en faveur de l'embellissement des villages, de l'amélioration de l'habitation rurale et de l'exploitation agricole.

La Commission d'Embellissement de la Vie Rurale, créée en 1913, à l'occasion du Village moderne de l'Exposition de Gand, entreprit pendant la guerre, sous le titre de Commission de Reconstruction Rurale, et sous le couvert de la Section agricole du Comité National d'étudier des types de fermes modernes, de rechercher les constructions anciennes caractéristiques pouvant inspirer les architectes et les entrepreneurs dans leurs projets.

Des Commissions provinciales ont fonctionné dans toute l'étendue du pays, donnant des conseils aux campagnards, leur fournissant des plans à titre gracieux, faisant des relevés de constructions rurales caractéristiques.

Des résultats favorables ont été acquis; différentes constructions ont pu être élevées d'après des plans bien conçus au point de vue hygiénique et présentant un aspect campagnard en rapport avec le site et la contrée. Des dons de l'étranger, la collaboration de l'Œuvre Suisse, des subventions du C. N. S. A. ont permis l'érection de quelques maisons typiques.

Beaucoup d'études ont été réunies, des documents et plans en très grand nombre se trouvent dans les différentes commissions provinciales à la disposition de ceux que la question intéresse. La diffusion la plus étendue est à la base de l'organisation de la « Commission d'Embellissement de la Vie Rurale ».

L'exposition est divisée en plusieurs sections, chacune d'elles ayant trait à l'activité d'une province.

En outre, des salles sont réservées à la « Commission de Documentation Rurale », à un ensemble de documents de style régional, et à des objets d'art rural et populaire réunis grâce à l'obligeance de quelques collectionneurs.

Le manque de place nous force de remettre à un prochain numéro quelques pages dans lesquelles — à propos de l'Exposition de la Vie Rurale, — M. l'architecte Vaes, Secrétaire Général de cette Exposition, nous dit quel est à son avis « le sens du Régionalisme ».

=: La Section d'hygiène =: à l'Exposition de la Reconstruction

L'exposition documentaire de la reconstruction ne pouvait négliger de présenter les faces principales des problèmes d'hygiène municipale urbaine qu'auront à résoudre les administrateurs des cités à réédifier.

Une section spéciale a été organisée qui groupe les questions principales d'hygiène entrant dans les attributions des communes et qui doivent tourner de leur côté l'attention des urbanistes et des administrateurs communaux.

Le compartiment réservé à l'hygiène n'a pas pour but de fournir la solution des problèmes qui se présentent à l'étude, mais seulement d'en exposer les données et la nature. La connaissance des besoins fera rechercher les meilleurs moyens de réalisation.

Voici, dans l'ordre du plan, les parties essentielles que comporte le groupe de l'hygiène. De nombreuses lacunes seront sans doute relevées : il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir toutes les participations qui ont été sollicitées beaucoup de communes, sortant à peine du désarroi et du bouleversement de l'occupation, n'ont pu réunir en temps opportun les documents intéressants qu'elles possédaient; d'autres, indifférentes, n'ont pas répondu à notre appel.

Hygiène sociale.

Nous trouvons ici les différents services de prophylaxie de la tuberculose dus à l'initiative privée avec collaboration municipale ou relevant directement des administrations publiques :

- a) Les dispensaires antituberculeux de la Ligue nationale belge contre la tuberculose et de la commune d'Ixelles;
- b) Les travaux de la Commission des réfectoires intercommunaux des tuberculeux et prétaberculeux;
- c) Le Préventorium d'Ixelles (galerie de cures diurnes et rééducation respiratoire pour prétaberculeux);
- d) L'Hôpital des convalescents de Linkebeek;
- e) L'Hôpital Roger de Grimberghen, à Middelkerke, dépendance des Hospices et secours de Bruxelles;
- f) Les Sanatoriums de Borgoumont et de Magnée (province de Liège).

Nous nous arrêtons un peu plus spécialement à la participation de la commune d'Ixelles qui nous montre des réalisations originales de nature à dégager quelques vues nouvelles relatives à l'hygiène sociale.

Voici d'abord une documentation encyclopédique des bureaux d'hygiène. Des casiers à fiches contenant des répertoires bibliographiques d'une grande

richesse sur différentes questions; est abondamment traitée, entre autres, la tuberculose au point de vue de l'hygiène. Une autre collection réunit les textes légaux qui régissent l'hygiène publique en Belgique. On a adopté le système de classement décimal universel; les collections sont à la disposition du public qui cherche à se documenter sur l'une ou l'autre question traitée.

Nous trouvons également un guide des œuvres sociales contenant le répertoire complet des institutions d'hygiène, de prévoyance et de bienfaisance de la commune. La préface de cet opuscule signale que fonctionne à Ixelles un bureau d'hygiène sociale, un office des œuvres qui renseigne tous les intéressés sur les conditions et moyens d'accessibilité à ces organismes..

Toujours dans le même groupe, une série de tracts de vulgarisation sur la prophylaxie des maladies contagieuses, des soins à donner aux enfants, la mutualité, les conditions d'hygiène que doivent réunir les habitations, etc.

Plusieurs graphiques détaillant avec clarté le fonctionnement des services : a) de prophylaxie des maladies contagieuses et de désinfection; b) des infirmières-visiteuses; c) du laboratoire spécial de la diphtérie.

Un autre graphique, bien d'actualité celui-là, nous indique la répartition de la population d'une commune de près de cent mille habitants dans les différents logements de la localité. On doit conclure qu'il y a déséquilibre, des milliers de ménages occupant des habitations dépassant de loin leurs besoins, d'autres devant se loger dans des conditions déplorables. Des formules de casiers sanitaires des habitations et des voies publiques indiquent également une voie nouvelle à suivre. Il serait souhaitable de voir, à l'initiative de l'Union des Villes, les communes adopter une formule-type, contenant les renseignements essentiels destinés à établir le cadastre hygiénique de nos centres urbains.

L'Office du logement d'Ixelles est une institution intéressante mettant en rapport les personnes qui offrent et celles qui cherchent un logement quelconque.

Hygiène sociale de l'enfance.

Nous voyons ici quelques réalisations importantes de la commune de Schaerbeek : la maquette de la plaine de jeux du Parc Josaphat; la réduction du bassin de natation d'un groupe scolaire, à l'usage exclusif des écoliers; une classe de travaux manuels du 4^e degré; le plan de l'école professionnelle de jeunes filles.

Le Conseil général des hospices et secours de Bruxelles a envoyé la série complète des projets de plans de la Cité des Orphelins.

Le Nid d'Ixelles montre les services d'une crèche-garderie pouponnière modèle. A côté, le Foyer des Orphelins, par de nombreuses photographies, développe le service intérieur et la vie des enfants dans ces « homes » familiaux.

L'Association philanthropique « Les Marçunvins » expose les photographies de ses colonies de vacances à la mer.

Un autre problème d'hygiène sociale est abondamment traité et illustré par la Société belge pour la propagation de la Crémation; plans et maquettes de crématoires, urnes modernes et anciennes, distributions géographiques mondiales des fours crématoires.

La province de Liège a envoyé une documentation complète, sous forme de plans, de tous les services de la Colonie d'aliénés de Lierneux et de l'Institut provincial de bactériologie.

La participation d'Ostende fournit une documentation précieuse sur des questions essentielles : laboratoires d'analyses bactériologiques et chimiques, épuration d'eau, service de désinfection, statistiques démographiques et médicales.

Hygiène publique.

Nous passerons rapidement en revue les différentes sections qui retiennent l'attention :

a) L'alimentation en eau potable :

Maquettes de captage des eaux du Bocq; plans du réseau de distribution de la Compagnie Intercommunale des Eaux. — Schéma d'ensemble de la distribution d'eau de Turnhout; coupe transversale des aérateurs et des filtres. — Distribution d'eau de Seraing.

b) Evacuation des eaux résiduaires. Vidanges.

Réseau de Seraing : Exhaure des égouts; relèvement des eaux des caves de Seraing. — Réductions du matériel, pompes, chars, bateaux, etc., servant à la vidange des fosses d'aisance d'Anvers.

c) Bains-douches et bassins de natation.

Plans de bains-douches publics du Bureau de Bienfaisance de Mons. — Photographies et plans de bains publics de Schaerbeek, Saint-Josse-ten-Noode, Ixelles.

d) Propreté publique, enlèvement des immondices, incinération.

La ville d'Anvers a réuni dans un compartiment spécial des réductions de tout le matériel en usage dans son service de propreté des rues : balayeuses, chars à gadoues, arroseuses, charrues à neige, etc.

De son côté, la commune d'Ixelles expose les photographies de son service d'enlèvement des immondices avec les poubelles réglementaires. Un principe nouveau mis en application pendant la guerre dans cette commune mérite d'être retenu : le transport des immondices à l'usine d'incinération par la Compagnie des Trams empruntant les voies publiques de la localité.

e) Logements insalubres.

Nature des travaux d'assainissement que les bourgmestres prescrivent habituellement dans les habitations insalubres.

f) Application des règlements sanitaires.

Plans-types, photographies de l'Ecole de plomberie de la ville de Bruxelles.

g) Buanderies publiques.

La Buanderie publique de Bruxelles fait un exposé complet du fonctionnement de ses services de réception, manutention, classement et réception du linge. La Buanderie est accessible à toutes les classes de la société.

h) Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes.

Graphiques, dossiers, formules, spécimens.

Telle est dans ses grandes lignes la contribution de la Section d'hygiène à l'Exposition de l'Union des Villes. Incomplète, nous l'avons dit, mais les organisateurs ont voulu que, de la réunion de ces divers éléments, se dégageât l'impression que les problèmes d'hygiène municipale sont connexes à ceux de la reconstruction des villes et qu'ils doivent être traités en commun et en même temps par tous les urbanistes intéressés et spécialistes compétents : architectes, ingénieurs, médecins, administrateurs, hygiénistes.

L'avenir esthétique, économique et hygiénique des villes forme un tout inséparable.

Charles de GRONCKEL.

Chef de service au Service d'Hygiène de la commune d'Ixelles,
Secrétaire de la Section d'Hygiène à l'Exposition
de la Reconstruction.

La section de l'habitat à l'Exposition de la Reconstruction

Peut-il bien être question d'une section de l'habitat, distincte des autres sections de cette exposition, alors que dans toutes les salles nous pouvons constater que les recherches des architectes et des urbanistes s'orientent très largement vers l'amélioration du logement populaire? Phénomène certes naturel à cette heure, puisque dans toute l'Europe la crise du logement ouvrier sévit avec une intensité angoissante. Et d'ailleurs, la maison n'est-elle pas l'élément avec lequel on construit des villes, tout comme c'est la brique qui chez nous sert à édifier des maisons; la pierre naturelle n'intervenant — de même que les monuments dans la cité — qu'à titre exceptionnel et souvent, hélas, purement décoratif.

Les organisateurs de l'Exposition ont estimé, néanmoins, qu'il y avait intérêt à localiser en quelques salles les documents relatifs au logement ouvrier en Belgique. Ils m'ont prié, d'autre part, d'y résumer — autant que faire ce peut en un exposé graphique — l'étude théorique du problème.

Donner un tableau quelque peu complet de l'œuvre réalisée en Belgique était impossible. Non seulement l'espace manquait; mais surtout, il est bien dif-

ficile en ce moment d'obtenir des communes et des organismes publics un exposé de leur action. Bien des archives ont été détruites ou ont été perdues par suite de l'occupation allemande. Les comités ont été dispersés et n'ont pas encore repris leur activité.

Les quelques documents qui ont pu être réunis résument cependant les aspects essentiels de la solution donnée en Belgique au problème du logement ouvrier.

Des plans modèles et des tableaux explicatifs, envoyés par l'Association pour l'amélioration du logement ouvrier de Liège, montrent ce que les organismes de ce genre ont fait de meilleur. Un somptueux cadre doré attire l'attention sur une pauvre petite rue ouvrière d'Ixelles; exemple typique de la réclame que nos municipalités font autour d'une action maladroite et dans tous les cas insuffisante. Un dessin de MM. Schaessens et Bytebier rappelle les efforts que quelques architectes ont déployés en Belgique pour réaliser de bons immeubles collectifs, les seuls que l'on puisse édifier dans nos grandes villes en l'absence d'une politique foncière intelligente et à larges vues. Des envois de deux Sociétés charbonnières du Limbourg nous rappellent qu'un vaste problème de logement ouvrier se pose dans cette région et montrent comment nos industriels s'apprêtent à le résoudre : D'un côté c'est une indigence artistique déplorable et un utilitarisme outrancier; de l'autre une recherche un peu excessive de la façade.

Enfin, dans une salle voisine, les résultats des concours organisés par l'Union des Villes — pour Couillet, pour Willebroeck — montrent comment on s'est appliqué durant la guerre, à trouver, au problème du logement familial de l'ouvrier, des solutions architecturales nouvelles.

Tableau bien incomplet, sans doute, de ce qui a été réalisé en Belgique en ce domaine. Il aurait certes été intéressant de signaler ici les résultats remarquables obtenus par l'Œuvre du « Logement populaire amélioré » qui, comme on le sait, parvient, sans devoir recourir à la charité publique, à rendre habitables des immeubles autrefois insalubres. Il aurait été instructif de donner des exemples de l'assainissement des quartiers insalubres tel qu'il s'est pratiqué au quartier de la rue Blaes, à Bruxelles. Il aurait été utile de s'étendre sur l'effort communal et patronal.

Le visiteur est, il est vrai, invité à se reporter à la Section d'Hygiène pour tout ce qui concerne le recensement et l'inspection des logements.

Mais la lacune la plus importante de cette exposition c'est l'absence d'une documentation convenable concernant l'action officielle du Gouvernement belge : de l'œuvre vaste et si méritante de la Caisse d'épargne et des Sociétés de construction et de prêts qui lui sont affiliées.

Mais au fait, est-ce bien une lacune?

Personne n'ignore aujourd'hui cette œuvre, et dans mainte exposition on en a vu les résultats consignés dans de vastes diagrammes.

De plus, l'Exposition de la Reconstruction n'a pas pour but de résumer l'effort du passé. Son programme n'est-il pas tout au contraire d'en mettre les

insuffisances en relief pour ouvrir la voie à de nouveaux progrès? Et c'est en se mettant à ce point de vue nullement détracteur, que la politique belge en matière d'habitat ouvrier s'y trouve résumée par un tableau, appuyé de quelques photographies et libellé comme suit :

« Le Législateur belge a favorisé la construction d'habitations à bon marché par l'avance de capitaux à faible intérêt et par des dégrèvements fiscaux.

» La Loi de 1889 a eu ce résultat merveilleux de faciliter la construction d'environ 150,000 maisons individuelles.

» Cependant :

1^o La loi est inopérante dans les grandes villes.

2^o Elle n'a procuré d'habitations qu'aux ouvriers aisés, non aux prolétaires.

3^o Elle s'est désintéressée tant du côté constructif que du côté esthétique du problème.

Elle ne se soucie guère du milieu où cette habitation s'édifie. »

Cette critique, pour quelle fut constructive, il fallait la compléter par un exposé de ce qui avait été fait à l'étranger pour éviter les lacunes susmentionnées.

Mais il importait, au préalable, d'attirer l'attention sur la nature même du problème de l'habitat populaire. Toutes les lacunes de notre politique belge en cette matière proviennent en effet de ce que l'on a eu de ce problème une notion trop simpliste : La crise du logement nous apparaissait essentiellement comme étant une crise d'argent; bien plus, on s'obstinait à croire que la hausse des loyers provenait uniquement du taux usuraire que les propriétaires réclament à leurs locataires ouvriers. De là, cette idée — que l'on retrouve à travers toute notre législation — qu'il suffisait de fournir à l'ouvrier de l'argent à faible intérêt, de l'exempter de certaines charges fiscales, pour qu'il puisse s'assurer un logement convenable.

De fait, le problème est beaucoup plus complexe surtout dans les grandes villes; le plus complexe peut-être des problèmes économiques et sociaux qui s'y posent. Il ne pourra être résolu que si on l'aborde dans son ensemble.

Je me suis appliqué à mettre en relief, dans cette exposition quelques-uns de ses aspects. Des tableaux statistiques y laissent voir le mécanisme de la loi des loyers et démontrent que dans les grandes villes la part de revenu consacrée au loyer, diminue pour les riches, augmente pour les pauvres. Des photographies, des graphiques rappellent l'évolution de l'habitat. Les villes s'étendent non seulement en surface, elles se développent surtout en hauteur. La cause de cette concentration urbaine c'est la plus value du sol. Des diagrammes montrent comment cette plus value croît avec la population. La concentration urbaine, ce sera en dernière analyse de la surpopulation; ce sera le logement collectif; ce sera le taudis.

Des tableaux graphiques et en particulier des cartes frappantes de l'état du logement à Paris en démontrent les conséquences. « La mortalité générale et la mortalité par tuberculose sont d'autant plus élevées que la population est plus dense, que la population est moins bien logée ».

Voilà le problème posé. Comment faut-il le résoudre? Pour répondre à cette question et montrer qu'une solution est possible, il faut rechercher à l'étranger des exemples de solutions aux différents aspects du problème.

Dans les salles dont nous parlons, quelques photographies représentent des habitations collectives, construites en Angleterre; on peut en trouver dans les sections étrangères et particulièrement dans la Section hollandaise bien d'autres, et d'excellentes. Une photographie des « Bruce-houses », ces grands hôtels populaires de Londres, rappellent la nécessité de se préoccuper dans nos villes du logement des célibataires et hors ménage. Mais plus instructif est ce tableau montrant comment la ville de Londres s'efforce de loger les ouvriers hors ville. Elle achète, en dehors du territoire municipal, et avant même que les trams n'y accèdent, des terrains. Elle règle ensuite sa politique de transports de manière que le loyer des maisons qu'elle édifiera sur ses terrains, augmenté du prix du coupon ouvrier, reste inférieur au loyer d'un logement semblable situé au centre de la ville. Et de belles photographies nous montrent les cottages charmants qu'on peut offrir de la sorte à l'ouvrier.

Mais ce n'est pas seulement sous cet angle restreint que l'on a vu le problème en Angleterre. Ce sont, en effet, des villes entières qu'on y édifie d'une manière analogue sur des terres vierges. Ces « Cités-Jardins » ne sont pas seulement, comme on se le figure trop souvent, les localités où l'on trouve les meilleurs exemples de l'architecture domestique et de l'art des jardins. Certes, elles sont, à ce point de vue, enchanteresses; les photographies de Letchworth qui figurent à l'exposition suffisent à le démontrer. Mais leur signification, au point de vue de l'habitat populaire est primordiale. Pour le marquer, je me suis efforcé de donner de cette entité si complexe qu'est une Cité-Jardin, une définition qui en marque la portée économique et sociale. La voici :

« Une Cité-Jardin proprement dite est une petite ville organisée en vue de l'industrie moderne.

Son importance est limitée, afin de permettre à tous ses habitants de jouir des avantages sociaux qu'elle présente.

L'agglomération bâtie est entourée d'une zone de terrains agricoles afin d'assurer la compénétration de la vie urbaine et rurale.

Le territoire de la ville demeure une propriété publique de manière à empêcher la spéculation foncière et d'éviter la hausse des loyers et la surpopulation du sol qui en sont des conséquences ».

Accordant de la sorte à la Cité-Jardin la place qui lui revient, il fallait rappeler son origine en commémorant l'œuvre réalisée à Port-Sunlight par Sir Lever, à Bourneville par M. Cadbury. Des photographies de Bourneville montrent ce que peut être un milieu ouvrier, conçu d'après nos idées sociales nouvelles. Il fallait rappeler la répercussion à l'étranger de l'exemple des Cités-

Jardins anglaises : quelques photographies du beau village industriel qui s'élève à Hengelo, en Hollande, s'y appliquent.

Il fallait également résumer le rôle des Sociétés coopératives de locataires, qui interviennent si puissamment dans la réalisation des Cités-Jardins anglaises. Une grande pancarte s'y emploie en ces termes :

« **Sociétés coopératives de Locataires** (Copartnership Tenants Ltd) :

En appliquant les principes coopératifs au domaine de l'habitat l'on peut :

Empêcher que l'ouvrier ne sous-loue une partie de sa maison ou ne l'habite dans des conditions désastreuses pour l'hygiène et la santé publique.

Eviter les constructions spéculatives peu soucieuses de l'intérêt public.

Assurer aux habitants des maisons le bénéfice des plus-values du terrain et de l'habitation.

Veiller à un entretien convenable de l'habitation et du jardin qui l'entoure.

Les membres des « Sociétés coopératives de Locataires » jouissent de tous les avantages qu'ils auraient s'ils étaient propriétaires de leur maison et, en même temps, de toutes les facilités qui leur seraient offertes s'ils n'en étaient que locataires. »

Ainsi se trouve rappelé, à cette exposition, que par la Cité-Jardin l'on peut donner au problème de l'habitat ouvrier dans les villes une solution intégrale et satisfaisante.

Disons, pour être exact, « l'on pouvait donner ». Car la guerre est aujourd'hui venu déranger toute l'économie du problème. En ce domaine également, elle a jeté le trouble et rompu un équilibre dont nous ne pouvons encore entrevoir comment il se rétablira.

Le problème de l'habitat ouvrier se pose sous un aspect nouveau : La cherté des matériaux et de la main-d'œuvre, l'augmentation du taux de l'intérêt de l'argent font en sorte que la construction d'une habitation ouvrière n'est plus rémunératrice, que tout au contraire elle laisse un déficit considérable.

L'initiative privée reste par le fait même inactive. La crise du logement devient angoissante. L'Etat doit intervenir ! L'Angleterre — la Hollande aussi, comme ce l'est montré dans d'autres salles de l'exposition, — nous laissent voir comment cette intervention peut être une occasion d'introduire de nouveaux progrès dans l'état du logement populaire.

Déjà durant la guerre, le gouvernement anglais a été amené à édifier, pour loger les ouvriers travaillant aux munitions, de nombreux villages ouvriers.

Ceux-ci ont été construits sur le modèle des Cités et Faubourgs-Jardins. Un des plus remarquables est celui de « Welhall », dont l'exposition

donne le plan et de nombreuses vues. Ce village est situé près de l'arsenal militaire de Woolwich. Il a une superficie d'environ 40 hectares et comprend 970 habitations qui sont presque toutes du type familial.

La construction en fut commencée au mois de mai 1915; dès le mois d'août de la même année plusieurs centaines de maisons étaient habitables. Quelques mois plus tard, l'agglomération était entièrement achevée.

Cette action gouvernementale s'est développée depuis lors. En effet, à la suite de la guerre, la pénurie d'habitations s'est fait sentir intensément en Angleterre, tout comme dans le reste de l'Europe.

Le gouvernement anglais a décidé de résoudre la crise en amenant les communes à bâtir sans retard des groupes ou quartiers d'habitations modèles. Les habitations sont louées à un taux normal correspondant au salaire de l'ouvrier. La commune et l'Etat comblient le déficit.

Les projets d'agglomérations soumis à ce jour à l'approbation du Ministère compétent prévoient la construction de 400,000 maisons. On s'attend à ce que ce chiffre dépasse le million. Les plans sont, d'autre part, approuvés pour la construction de 150,000 maisons dont un grand nombre sont édifiées à ce jour.

Ces agglomérations sont toutes construites sur l'exemple des Cités et Faubourgs-Jardins.

On trouve à l'Exposition de la reconstruction, au sujet de ces réalisations, de nombreux et très intéressants documents qui ont été prêtés par le Ministère anglais de l'Hygiène.

Tels sont, en résumé, la portée et le programme de la Section de l'Habitat populaire. Simple tentative de montrer en quelques salles de cette vaste Exposition de la Reconstruction quel est l'état de la question en Belgique et de signaler les voies nouvelles vers lesquelles l'on pourrait s'orienter pour arriver à une solution plus satisfaisante et plus intégrale d'un des problèmes les plus graves de l'heure présente.

Raph. VERWILGHEN,
Ingénieur-Urbaniste, Secrétaire de la Section
de l'Habitat populaire et des Cités-Jardins.

SOCIETE ANONYME
« BOIS, CIMENT, MATERIAUX »



Anc^{ne} firme Nicolas Josson

Maison fondée en 1809

43, QUAI AU FOIN, 43 -.- BRUXELLES

(derrière le Théâtre Flamand)

Succursales :

1^o St-GILLES, 20, rue Théodore-Verhaegen
2^o ETTERBEEK, 20, rue du Gén.-Leman

Téléphones

{ Maison principale : Br. 3364
Succursale : Br. 8115

Bois de chêne de toutes provenances

Bois du Nord et d'Amérique

Ciment-Portland de Niel-on-Rupell

72-7

Fr. Schauvliege

Entrepreneur de Travaux publics et privés

MAISON FONDÉE EN 1884

▼▼▼

Spécialité de charpentes en bois
à longue portée sans soutien au
milieu jusqu'à 30 m. de largeur

MAISONS DÉMONTABLES

Récompenses à diverses expositions

43, rue Desmet à GAND

Constructions en bois et en acier

de tous genres

• Maisons démontables •

Jos. BOEL & Zonen à Tamise

Adresse téleg. : BOELWERE Tamise
Téléphone Tamise 10

Bois - Scierie à vapeur

MAURICE WILFORD

TAMISE (Waes)

Debit sur commande

Construction de maisons démontables en bois

Livraison rapide

Fabrique belge de Carton bitumé 1^{er}

POL MADOU

279, boul. de l'Industrie, GAND

Entreprises de Toitures-Terrasses

Références de premier ordre

BBBBBBBBBBBBBBBB

■ GEBR. KUMPS-ROBYN ■
Imp. H. KUMPS-ROBYN, rue Keyenveld, 81-83, Izegem.